

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — États-Unis, \$3.50  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 11.

Montréal, Jeudi, 13 Mars 1883.

Prix du numéro : 7 centims.—Annonces, la ligne : 10 centims  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

## Mme ALBANI

(EMMA LAJEUNESSE)

L'administration de *L'Opinion Publique* a l'honneur de donner avis qu'à l'occasion du passage à Montréal de Mme ALBANI, la grande artiste Canadienne-Française, elle publiera son portrait, en double-page, dans le numéro du 29 courant. Ce portrait sera accompagné de la biographie de l'artiste, due à la plume de Napoléon Legendre.

Les personnes qui désirent se procurer ce numéro peuvent s'adresser au bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal, en envoyant 7 centims seulement en timbres-poste. Le journal sera expédié *franc de port* à tous ceux qui feront remise de cette somme.

Les demandes seront reçues jusqu'au mercredi, 28 courant. Inutile d'écrire après cette date.

### SOMMAIRE

TEXTE : Mme Albani.—Normands et Canadiens, par A. D. De-Celles.—Le paradis terrestre, par C.-A.-M. Paradis. Ptre.—Le rapport du commissaire de l'agriculture pour 1881-82, par G.-A. D.—Fête de saint Thomas.—Choses et autres.—Tentative d'évasion d'un condamné à mort.—Poésie : Pour un présent de nocce, par Louis Fréchette.—Amour et larmes, par Mary.—Nos gravures : La tendresse aux grives en Ardennes : Naufrage du paquebot transatlantique "la Picardie".—Notes commerciales.—De tout un peu.—Léon XIII et l'empereur Guillaume.—Le triomphe d'un prophète.—Nouvelles diverses.—Les échecs.—Sommaire du "Monde Illustré".—Pensées.—Le jeu de dames.—Annonces.

GRAVURES : Un duo : Le naufrage de la "Picardie" : Aspect du pont du steamer pendant les coups de mer du 3 janvier : La Tenderie aux grives en Ardennes.

### NORMANDS ET CANADIENS

Les voyageurs qui ont visité la Normandie et le Canada ont été frappés de la ressemblance qui existe entre les Canadiens et les habitants de cette ancienne province de France. Ils signalent une foule de traits communs aux deux populations séparées de tant de façons depuis au-delà d'un siècle. Cette ressemblance surprend nombre de personnes, car il est bien avéré que les colons de la Nouvelle-France n'étaient pas tous des Normands. Le Perche, l'Aunis, la Picardie, l'Angoumois, Paris, ont fourni collectivement autant de colons à la Nouvelle-France que la Normandie. Il est évident que dans le travail de fusion des races qui s'est opéré, l'élément normand a dominé comme le plus nombreux et le plus fort. Il a donné son caractère et ses traits distinctifs à la nouvelle population, résultante de ce mélange d'éléments.

Que la race normande se soit distinguée parmi les nations du monde, c'est là un fait ethnographique que personne ne songera à contester. On a vu les Normands partir du Nord au Xe siècle, planter solidement leur tente sur les côtes ouest de la France, et s'élever de là, au XIe siècle, pour conquérir l'Angleterre, l'Irlande et la Sicile. Ce sont encore des chefs normands qui, au XV<sup>e</sup> siècle, viennent conquérir la moitié de la France à la suite d'Henri V et de Henri VI. Les Normands ont toujours parlé avec orgueil de ces hauts faits, de même qu'aujourd'hui encore les grands seigneurs d'Angleterre se font gloire de descendre des compagnons de Guillaume le Conquérant.

Les points de ressemblance que l'on note chez les Canadiens et les Normands sont-ils bien frappants ou tout de surface? Existes-ils même réellement? Ceux qui nous trouvent un peu ou beaucoup Normands, n'ont-ils pas été victimes de souvenirs plus ou moins fidèles, comme ces personnes qui, en voyage, retrouvent

les traits de leurs amis sur les figures qu'ils rencontrent. Nous en étions là de nos réflexions, lorsqu'il nous est tombé sous les yeux un ouvrage fait à point pour fournir réponse à ces questions. M. Baudrillart publiait, en 1881, un ouvrage intitulé : *La Normandie, passé et présent*. C'est une enquête faite à la demande de l'Institut de France, dont fait partie M. Baudrillart, sur l'état de la population normande au moyen âge et aux siècles qui l'ont suivi jusqu'à nos jours. Les populations normandes sont l'objet, dans cet ouvrage, d'investigations approfondies au triple point de vue moral, intellectuel et matériel. En jetant un coup d'œil sur le tableau tracé par M. Baudrillart, on ne peut s'empêcher de remarquer que plusieurs des traits qu'il relève chez nos ancêtres, se retrouvent fortement accusés sur la figure de leurs descendants.

Dès les premiers temps du moyen âge, la population normande se fait remarquer par la fierté de ses allures, par son esprit d'indépendance. Ses seigneurs étaient de rudes maîtres qui, souvent, ne voulaient pas d'autres lois que leur volonté. Les paysans se chargèrent de les mettre à la raison. Avant toutes les populations de France, ils obtinrent maints avantages. Robert Wace chantant plus tard leur lutte contre les seigneurs met ces vers dans la bouche des rebelles :

*Nus sumes homes cum il sunt :  
Ne nus font cueur seulement.*

Un savant, qui a aussi fait des études sur la Normandie, prétend qu'elle était au moyen âge de deux siècles en avance sur les autres parties de la France. "C'était un fait avéré, selon M. Baudrillart, que les populations rurales normandes sont alors beaucoup plus avancées sous le rapport des libertés et des avantages dont elles jouissent, que ne l'est en général le reste de la France agricole. Elles ont obtenu l'abolition ou la conversion des redevances et des services les plus pénibles, et c'est à peine si le servage y subsiste."

Les Canadiens n'ont-ils pas fait preuve du souci de leurs droits avec un acharnement tout normand. A peine étaient-ils passés sous le joug de l'Angleterre qu'ils voulurent se prévaloir des droits et des privilèges de la Constitution anglaise. Fut-il jamais population plus ardente à réclamer le droit de se gouverner elle-même? Les conquérants n'en revenaient pas de surprise en voyant l'audace de cette poignée de vaincus qu'ils croyaient trop ignorants pour connaître la liberté, même de nom, se relever fièrement et dire aux vainqueurs : "Nous voulons nous gouverner nous-même. Puisque nous sommes sujets anglais, donnez-nous les avantages que procure cette condition." Ils furent encore bien plus surpris lorsqu'ils virent les Canadiens mis à même de faire fonctionner les institutions représentatives, déployer une aptitude pour le *self government* digne des vétérans de la politique anglaise rompus de longue date aux difficultés du métier. *Blood will tell*, disent les Anglais, et à coup sûr nous avons démontré qu'au point de vue de l'amour de la liberté et des moyens d'en user avec sagesse, nous étions de *sang normand*.

A propos du peu d'empressement du normand Richard à secourir son beau-père, Augustin Thierry fait observer que ce peu de zèle "ne provint d'aucun scrupule ni d'aucune répugnance morale, mais de ce que Richard ne vit dans cette intervention rien de favorable à son intérêt qu'il était "habile à démêler et ardent à poursuivre selon le caractère qui distinguait déjà les habitants de la Normandie."

Cette "habileté à démêler leurs intérêts," cette ardeur à en poursuivre la satisfaction, sont en effet, remarque M. Baudrillart, les traits qui continueront à caractériser les classes rurales de la Normandie." C'est cette qualité qui les pousse à réclamer leurs droits partout et toujours. De là cette humeur processive que l'on reproche à nos parents.

Ne sommes-nous pas un peu trop normands à ce point de vue? Quel pays plus fertile en litiges que le nôtre! avec quelle ardeur ne se lance-t-on pas dans les procès! Que de fois l'on a vu de ces enragés plaideurs canadiens, se risquer de gaieté de cœur dans des querelles judiciaires sans issue!

On a souvent trouvé singulier le goût qu'avaient les Canadiens pour les aventures, les voyages, les expéditions en tous genres et l'on s'est souvent demandé d'où

leur venait cette manie de courir le monde? Cette humeur aventureuse ne la tiennent-ils pas, par atavisme, des anciens Normands si aventureux? Nous ouvrons là le champ aux hypothèses et le rapprochement peut paraître forcé à plus d'un titre. Nous le faisons avec toutes les réserves possibles et nous nous demandons si l'instabilité des premiers colons qui avaient tant de peine à s'attacher aux nouveaux établissements, ne venait pas de leur répugnance—éprouvée par les Français et les étrangers—à arracher à la forêt la terre qu'ils devaient cultiver? Ne se faisaient-ils pas coureurs de bois parce que la traite leur donnait des profits plus considérables que l'agriculture? Mais d'où vient qu'encore aujourd'hui le cultivateur à l'aise quitte soudain son établissement pour courir les mille risques de l'émigration et *voir*, comme il le dit, *du nouveau*?

Nous hésitons beaucoup moins à trouver les Canadiens sous les traits des Normands lorsque M. Baudrillart, d'après les auteurs anciens nous décrit leur "goût singulièrement développé pour l'élégance des vêtements dans la partie aisée de la population agricole; une sociabilité dont la race est loin d'être dépourvue, quoique le sentiment personnel y frappe davantage. Tous ces caractères sont fortement marqués dans un ouvrage publié sous Charles V, avec ce titre : *Le livre des propriétés des choses*. On y lit à propos de la Normandie qu'elle est *moult peuplée, pleine de gens forts et hardis en batailles, courtois en parler, honnestes en habits, piteux de cueur* (c'est-à-dire pleins de commisération), paisibles et vivant bien avec les autres nations."

Il paraît qu'au moyen âge et plus tard, le bon peuple de la Normandie raffolait de diners arrosés de cidre et de poiré que cette province produisait en abondance. L'auteur que nous venons de citer dit qu'ils *sont grands buveurs en leurs festoiments et grandes chères se font par boire*. L'intempérance a même ravagé cette province.

Elle avait un caractère assez général pour qu'un poète ait pu écrire ces vers :

*On plante des pommiers es-bords  
Des cimetières près des morts :  
C'est pour nous remettre en mémoire  
Que ceux dont là gisent les corps  
Comme nous ont aimé à boire.*

L'intempérance existe toujours en Normandie, mais elle a changé de caractère avec la boisson qui la produit. Aujourd'hui le Normand boit de l'alcool au lieu de cidre et le caractère de son intempérance s'est senti de ce changement du cidre blond au vitriol corrosif.

Ne serions-nous pas un peu Normands sur ce point? Il fut un temps où la dive bouteille avait trop d'adorateurs parmi nous et ce serait encore une sainte que l'on chômerait volontiers si les lois, la religion n'étaient pas toujours ici en pleine croisade contre l'intempérance. Qui n'a entendu la vieille chanson :

*Les Canadiens ne sont pas des fous  
Ils ne partent pas sans prendre des coups.*

Si nous cherchons chez les Normands les traits qui nous flattent, nous devons aussi nous reconnaître dans leur portrait lorsqu'il montre une grimace qui ne nous est pas étrangère!

Nous ne nous arrêtons point à constater que notre prototype d'outre-mer est un brave à trois poils, et que sous ce rapport le Canadien a été dans l'occasion un Normand accompli. La bravoure est commune à toute la race française; c'est une qualité qui tient, du reste, à toutes les nations européennes, et il n'y a qu'un chauvinisme étroit qui refusait de la voir ici plutôt que là. La différence n'est que dans la façon dont elle se manifeste.

Nous nous rapprochons encore beaucoup des Normands dans notre langage; nous avons leur manière de prononcer les mots; nous traînons un peu la phrase comme eux. Le correspondant du *Times* qui, l'an dernier, accompagnait M. Gambetta dans sa tournée en Normandie, faisait remarquer que les populations accueillirent froidement ces harangues qui enflammaient les Français de l'est et du midi. Il ajoutait que cela n'était pas étonnant vu que les Normands ne sont pas démonstratifs. Les habitants de nos campagnes restent aussi

bien froids sous les périodes que font pleuvoir sur leurs têtes nos beaux parleurs d'élections. Il est vrai qu'on pourrait trouver excessif souvent de les voir s'échauffer pour si peu.

M. Baudrillart constate au cours de son enquête que la population normande décroît au lieu d'augmenter. "L'opinion publique, dit-il, se préoccupe à juste titre de la dépopulation qui se fait sentir dans la Normandie... Il ne s'agit pas seulement d'un ralentissement dans l'augmentation normale de la population, mais d'une diminution très appréciable par l'amointrissement du nombre des naissances, auquel se joint dans plusieurs régions l'accroissement sensible du chiffre dans la mortalité." Ici nous nous séparons de nos amis de France; rien de moins Normands que les Canadiens en ce qui regarde le mouvement de la population. Nous avons, grâce à Dieu, conservé les sentiments de morale qui faiblissent là-bas, et la famille canadienne continue à se développer avec une vitalité et une exubérance à faire rougir nos cousins d'outre-mer. La famille canadienne est encore ce qu'elle était il y a cent ans, bien que l'on ne voit pas souvent ce que Pouchot (\*) y avait observé avant la conquête. "Il n'est pas étonnant, disait-il, d'y trouver (en Canada), entre le grand-père et les petits-enfants, une soixantaine de personnes."

L'enquête que nous venons d'analyser très sommairement révèle bien d'autres points faibles dans l'état de la Normandie. C'est depuis qu'elle s'est éloignée de ces principes, qui conservent et fortifient la famille comme la société, qu'elle s'est sentie attaquée par des vices qui poussent les nations vers l'abîme. Nous avons montré, en quelques mots, deux populations identiques à un certain point de départ, cheminant par des sentiers différents sous l'empire d'idées contradictoires et, petit à petit, nous sommes arrivés à indiquer clairement ce qui maintient les peuples et ce qui les perd. Il y a dans l'état de la Normandie un enseignement à tirer et des fautes à éviter si nous voulons rester ce que nous sommes.

A. D. DECELLES.

## LE PARADIS TERRESTRE

"Adam, où es-tu?"

Amis lecteurs, excusez-moi : Quand on a passé tout un hiver au fond des bois, je suppose que l'on doit paraître bien naïf en arrivant au seuil des pays civilisés. Hier soir, pour la première fois depuis six mois, j'ai entendu crier le sifflet de la locomotive. De même que mes chers enfants des forêts, je suis un peu ébahi en revoyant une ville. On m'accable de lettres, de journaux, de nouvelles fraîches et vieilles, que sais-je ? C'est tout du nouveau pour moi.

De graves questions agitent la société depuis mon départ, il paraît que je n'y suis pas bien nécessaire, puisqu'en mon absence toutes les affaires marchent quand même. Je m'en doutais bien. Aussi, reprenant mon petit sac de voyage, je me renforce demain au sein de ma solitude, pour ne plus reparaître que dans sept ou huit lunes, à l'époque des feuilles jaunissantes.

Mais avant de dire adieu aux Visages-Pâles, j'ai un tout petit mot à leur faire entendre. On m'assure que c'est le moment propice, puisque de toutes les parties de la puissance, ceux qui sont chargés des intérêts du pays, sont réunis en grand conseil pour fumer le calumet de la paix et traiter des affaires importantes. C'est surtout auprès de ces nobles députés de la nation que je sollicite l'honneur d'une courte audience, commençant par leur décliner mes titres en bonne forme.

Je suis Canadien de naissance, sauvage par adoption et missionnaire pour l'amour du bon Dieu. Si ma dernière qualité me fait un devoir de mépriser les vanités du monde, mon premier titre me fait une obligation d'aimer mon pays et de travailler pour son bien. *In his duobus..... universa pendet lex et propheta.* (Matt., XXII, 40.)

Or, un bon jour que je parcourais le champ du Seigneur pour y rencontrer quelques brebis errantes, une idée s'empara de mon esprit et ne veut plus s'en déloger. En considérant l'immensité et la richesse du sol que je foule à mes pieds, je me suis demandé si un si beau pays n'a réellement d'autre destinée que celle d'abriter les bêtes fauves, pendant que nos chers compatriotes, trop à l'étroit dans leurs villes et leurs vieilles campagnes, prennent en foule le chemin de la terre étrangère pour y perdre avec le reste de leur fortune et de leur santé. L'héritage encore plus précieux de leur langue et de leur sainte religion.

Mon cœur s'est ému, et quoique je ne sois qu'un pauvre missionnaire, j'ai résolu de ne pas garder le silence. Voici donc ce qu'en toute simplicité je veux dire à tous nos chers Canadiens et en particulier à ceux qui ont accepté le mandat de promouvoir leurs intérêts.

Savez-vous où se trouve le paradis terrestre ? Ce n'est plus en Asie, le fait est certain. Eh ! bien c'est au lac Témiskaming. Il y a dans cette immense vallée plus de terre qu'il en faudrait pour recevoir, pendant vingt ans, tous les Canadiens-Français qui, chaque année quittent leur beau Canada pour aller s'établir aux Etats-Unis.

Les terres dont je parle offrent une superficie de plusieurs cent milles carrés : elles sont unies, bien arrosées sans être trop humides, assez élevées sans être trop sèches. On n'y rencontre pas une seule pierre.

Tandis que dans bien des endroits du pays, le colon est condamné à un travail long et pénible pour abattre les forêts ; il n'en est pas ainsi au lac Témiskaming. Un vaste incendie a abattu d'immenses cédrières et sur une étendue qui se perd à l'horizon, la plaine a été balayée de tout obstacle : les souches mêmes, ces éternels reliquats de la sauvagerie, ont été consumées jusqu'au bout des racines. Un enfant à lui seul peut en certains endroits nettoyer un arpent dans une semaine, de sorte qu'on peut passer partout la charrue et récolter à la machine. Ça et là pourtant des cèdres énormes ont été déracinés et culbutés, et forment des amas serrés sur quelques milles d'étendue, mais il ne reste aucune souche dans la terre, et les troncs bien conservés sont une véritable ressource pour le colon qui peut y trouver le bois nécessaire à ses constructions ainsi que les perches de ses clôtures. Si loin que l'on se recule des rives du lac, l'eau ne fait pas défaut pour cela. Je n'ai jamais vu une région plus riche en petits ruisseaux qui circulent dans toutes les directions. De place en place s'étendent de vastes prairies semblables à celles du Nord-Ouest si vanté. Le sol est partout formé d'une couche d'alluvion de deux ou trois pieds de profondeur et même davantage, et qui peut soutenir la comparaison avec ce que le Nord-Ouest a de plus riche ; pendant que sous tous les autres rapports Winnipeg et Manitoba sont infiniment inférieurs. D'abord au point de vue de la distance : comme 1 est à 100. Qu'est-ce que le petit voyage à Témiskaming comparé à l'immense trajet du Pacifique. Voilà pour une grave question d'économie. Au Nord-Ouest, pas d'eau, pas de bois. Ici, des lacs, des rivières sans nombre et des forêts inépuisables. Une navigation non interrompue sur un parcours de 80 à 100 milles. Quant au climat je ne saurais en donner une meilleure idée, que par le fait suivant : l'été dernier, qui a pourtant été exceptionnellement froid, j'ai fait mûrir en pleine terre le Clinton, le Fontainebleau, le Dalaware et l'Isabelle, les trois dernières variétés de raisin sont réputées assez difficiles.

Quant à la vente des produits, elle est plus assurée à Témiskaming que partout ailleurs dans la Puissance, à cause des chantiers qui remontent de plus en plus la rivière Ottawa. Cet automne le foin se vendait et se vend encore \$50.00 la tonne, l'avoine \$1.00 le minot, les pois \$1.50, le blé \$2.50, et cela sur le champ même et sans aucun frais d'exportation. Y a-t-il un seul endroit dans la Puissance où le colon trouve de semblables avantages ?

Mais voici, à mon avis, une considération qui prime toutes les autres. Ce qui rebute généralement le colon de venir s'établir au milieu des bois, c'est l'éloignement où il se trouve de l'église et des écoles. A Témiskaming, il n'y a pas à redouter cette privation : cinq Pères Oblats sont établis sur les lieux, ce sont eux qui ont ouvert la première ferme, et trois Sœurs de la Charité y tiennent une école et un hôpital. Le colon peut entendre la sainte messe chaque matin avant d'aller à son ouvrage, et ses petits enfants peuvent apprendre à lire et à servir le bon Dieu tout en travaillant à devenir de laborieux citoyens.

Un moulin à farine, bâti par le gouvernement, donne à tout le lac Témiskaming d'aussi belle fleur que celle que l'on peut obtenir à Ottawa. Un moulin à scie, propriété de M. O. Latour, est constamment en activité. Deux steamboats appartenant au même sont au service des voyageurs.

Et dire qu'un tel pays est encore sans habitants, ou du moins ne possède qu'une dizaine de familles !... C'est bien le moment de dire : "Adam où es-tu ?" Pauvres enfants de notre Grand-Père, revenez donc vers l'Eden. Aucun Chérubin n'est ici pour vous en interdire l'accès. Au contraire, tous les bras s'ouvrent pour vous recevoir. Vous trouverez cette terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, ce qui vaut mieux que les usines empestées des Etats-Unis.

Ce n'est pas tout, un grand avenir est réservé au lac Témiskaming à cause de ses mines d'argent, de fer et de plomb qui sont d'une richesse incroyable. Ces mines, auxquelles M. Currier a déjà fait travailler, ont dû être abandonnées pour quelque temps sans doute à cause de la difficulté des transports.

Il nous manque donc une chose à Témiskaming, une seule, mais elle est de la première nécessité, c'est un chemin. Un bon chemin de voiture entre le fort Témiskaming et Mattawan, en attendant que nous ayons nous aussi notre voie ferrée. Sans doute il y a une route de battue en hiver, mais comme elle passe principalement sur la glace elle ne peut répondre aux exigences de toutes les saisons. L'été nous avons toute la navigation du lac et de la rivière Ottawa, mais il y a

toujours ce fameux Long-Sault qui fait le désespoir des voyageurs.

Ici je touche au point le plus pratique de la question et c'est sur ce point que je désire attirer d'une manière tout à fait spéciale l'attention de nos députés du Bas-Canada. Non pas que je prétende donner des conseils en mon propre nom, je ne suis pas seul. Outre que vivant sur les lieux, je suis à même de connaître ce dont je parle. J'ai souvent eu occasion de m'entretenir sur ce sujet avec les personnes les plus compétentes en cette matière, entr'autres MM. Bryson et O. Latour, qui m'en parlaient encore ces jours derniers. J'ajouterai même que c'est un peu grâce à leurs pressantes invitations que je reprends aujourd'hui la plume pour faire connaître au public des faits qu'il sera heureux d'apprendre, et que nos membres, je le répète, devront prendre en sérieuse considération, surtout pendant la session des parlements.

Je veux parler du fameux projet de digue au pied du lac Témiskaming.

De l'endroit où l'on placera cette digue dépend la prospérité ou la ruine de l'un de nos plus beaux territoires. Si on la place au Long-Sault, comme des gens mal informés en ont fait la proposition, Témiskaming est submergé, et la navigation inférieure jusqu'à Mattawan entravée à jamais. Si, au contraire, on construit cette chaussée au rapide de la Montagne, les terres de Témiskaming sont sauvées, la navigation du lac se trouve rapprochée à 11 milles de Mattawan, à 11 milles du chemin de fer du Pacifique par conséquent. On comprend qu'un embranchement de 11 milles de rails ouvrirait à peu de frais un pays immense, riche en ressources forestières, minérales et agricoles. Les mines d'argent et de plomb se trouvent dans la province de Québec.

Ensuite, cette digue, en inondant le Long-Sault, aurait encore un avantage immense, tant pour les commerçants de bois que pour le gouvernement, c'est-à-dire pour le pays en général. En effet, d'après les calculs de M. O. Latour, possesseur de nombreuses limites sur le haut de l'Ottawa, la moyenne des radeaux (*cribs*) qui passent chaque année dans le Long-Sault est de 2,000. Le passage de chaque radeau coûte au moins \$3, ce qui occasionne une dépense annuelle de \$6,000 rien que pour ce dangereux rapide. Comptez maintenant un million de billots qui suivent la même route et dont une grande partie reste échouée tout l'été sur les récifs. Il faut actuellement trois ou quatre jours pour passer une cage dans le Long-Sault, tandis que sans ce courant le trajet serait accompli en moins d'une demi-journée. Maintenant, s'il s'agit du transport des provisions, c'est encore bien pis. De Mattawan au fort Témiskaming, les cargaisons des barges coûtent \$2 le cent. Une écluse à la Montagne réduirait le taux à 75 ou 80 cts le cent. Le gouvernement pourrait en outre percevoir un droit sur les bois et les marchandises qui passeraient à la glissoire. Supposons une taxe de \$1.50 ou \$2.00 par chaque radeau qui ferait un revenu annuel de \$3,000 ou \$4,000, tout en procurant un bénéfice aux commerçants de bois eux-mêmes. Moyennant ces avantages, un grand nombre de licences, qui ne sont pas encore exploitées sur le lac Témiskaming et au-dessus, le seraient bientôt et augmenteraient encore la circulation et le commerce.

Une fois mis en communication avec le Pacifique, le lac Témiskaming ne resterait pas longtemps le terminus du progrès et de l'activité commerciale et agricole. En remontant encore la vallée de l'Ottawa, s'ouvre une chaîne de grands lacs tous navigables et arrosant les contrées les plus fertiles, tels sont le lac des Quinze et le Wanowcia, offrant ensemble une superficie égale à celle du grand lac Témiskaming. Ah ! chers lecteurs, il y a bien d'autres merveilles encore dans ce pays que l'on appelle sauvage. Espérons qu'avant longtemps elles seront connues et appréciées par notre peuple et nos gouvernants. Alors il n'y aura personne de tenté de s'enfuir de leur beau pays quand ils pourront y trouver abondamment tout ce qu'ils vont en vain chercher chez nos voisins. Mais si l'on veut voir un jour ces beaux résultats, il faut voter en masse contre la digue du Long-Sault et demander à grands cris la digue de la Montagne.

C. A. M. PARADIS, prêtre, O. M. I.,  
Février 1883. Missionnaire.

Echo de Breda-Street :

—Comment, Léa, tu te sers de plumes d'acier !...  
Moi, je n'ai jamais pu écrire qu'avec des plumes d'oie !  
—Hé ! ma chère, toutes les femmes ne sont pas disposées à plumer leurs maris !...

\* \* \*

Bec-Salé est à l'agonie. Il s'évanouit.  
Vite de l'éther, des sels, du vinaigre !  
Il n'y a dans la mansarde qu'une bouteille d'eau-de-vie aux trois-quarts vide.  
Faute de mieux, on place le goulot sous le nez du moribond.  
Et l'ivrogne, clignant de l'œil et tendant la bouche avec un dernier sourire :  
—Hélas ! mes amis, mettez le goulot un peu plus bas !

(\*) Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre, par M. Pouchot, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, commandant des forts de Niagara et de Lévis, en Canada, Yverdon, 1781.





UN DUO

**LE RAPPORT DU COMMISSAIRE**

DE L'AGRICULTURE POUR 1881-82

L'hon. M. Dionne, commissaire de l'agriculture et des travaux publics, de la province de Québec, vient de publier son rapport pour l'année 1881-82.

Le rapport commence par constater que "la plupart des sociétés d'agriculture se sont conformées à la disposition de la loi qui les obligeait à avoir des concours pour les fermes les mieux tenues. Plusieurs y ont joint les concours de récoltes sur pied et les partis de labour; quelques-unes ont persisté à tenir leurs expositions, tout en faisant les concours de fermes. Il est difficile de croire que ces dernières puissent tirer un parti avantageux de tant de bonnes choses à la fois."

Après avoir parlé successivement des fabriques de fromage et de beurre, des usines de sucre de betteraves, des chemins de colonisation—dont nous parlerons plus loin—l'honorable commissaire donne le chiffre de la population des divisions électorales de cette province en 1871 et 1881. Voici comment se répartit la population :

Divisions électorales.	1871	1881
Bonaventure.....	15,923	18,908
Gaspé.....	18,729	25,001
Rimouski.....	27,418	33,791
Témiscouata.....	22,491	25,484
Kamouraska.....	21,254	22,181
L'Islet.....	13,517	14,917
Montmagny.....	13,555	15,268
Bellechasse.....	17,637	18,068
Lévis.....	24,831	27,980
Dorchester.....	17,779	18,710
Beauce.....	27,253	32,020
Lotbinière.....	20,606	20,857
Mégantic.....	18,879	19,056
Nicolet.....	23,262	26,611
Drummond et Arthabaska.....	31,892	37,360
Richmond et Wolfe.....	20,036	26,339
Compton.....	13,665	19,581
Sherbrooke.....	8,516	12,221
Stanstead.....	13,138	15,566
Yamaska.....	16,317	7,091
Bagot.....	19,491	21,199
Shefford.....	19,077	23,233
Brome.....	13,757	15,827
Richelieu.....	20,048	20,218
St-Hyacinthe.....	18,310	20,631
Rouville.....	17,634	18,547
Iberville.....	15,413	14,459
Missisquoi.....	16,922	17,784
Verchères.....	12,717	12,449
Chambly.....	10,498	10,858
St-Jean.....	12,122	12,265
Laprairie.....	11,861	11,436
Napierville.....	11,688	10,511
Chateauguay.....	16,166	14,393
Huntingdon.....	16,304	15,495
Beauharnois.....	14,757	11,005
Soulanges.....	10,808	10,220
Vaudreuil.....	11,003	12,485
Chicoutimi et Saguenay.....	22,980	32,409
Charlevoix.....	15,611	17,908
Montmorency.....	12,085	12,322
Québec (division est).....	28,305	31,900
" (division centre).....	18,188	17,898
" (division ouest).....	13,206	12,648
" (comté).....	19,607	20,278
Portneuf.....	23,216	25,175
Champlain.....	21,643	26,818
Trois-Rivières.....	8,414	9,296
St-Maurice.....	10,658	12,986
Maskinongé.....	15,079	17,493
Berthier.....	19,993	21,838
Joliette.....	23,075	21,988
L'Assomption.....	15,473	15,282
Montcalm.....	12,742	12,966
Montréal (division centre).....	23,903	25,078
" (division est).....	46,291	67,506
" (division ouest).....	37,031	48,163
Hochelaga.....	25,640	40,079
Jacques-Cartier.....	11,179	12,345
Laval.....	9,472	9,462
Terrebonne.....	19,591	21,892
Deux-Montagnes.....	15,615	15,856
Argenteuil.....	12,806	16,062
Ottawa (comté).....	37,892	49,432
Pontiac.....	16,547	19,939
Totaux.....	1,191,516	1,359,027

\* \* \*

Maintenant, passons à l'industrie laitière.

La fabrique-école de Saint-Denis a été fondée en 1881. Plusieurs obstacles sérieux s'opposèrent d'abord à la réussite de cette entreprise; le principal était l'absence d'eau convenable pour l'alimentation de cette fabrique, et "ce n'est qu'après le 5 juillet (1881), dit M. Jocelyn, directeur de cet établissement, et après avoir creusé trois puits, que nous avons obtenu le résultat désiré. A la fin, cependant, nous avons trouvé, à environ trois cents pieds au nord-est de la fabrique, une eau que nous apportons au moyen d'une pompe à vapeur qui débouche dans un grand réservoir placé au second étage; c'est dans ce réservoir qu'on ajoute la glace, et l'eau glacée est ensuite conduite, par le moyen de tuyaux en fer, dans toutes les parties du bâtiment où on en a besoin.

"Cent livres de lait donnent, en moyenne, quatre livres de beurre ou dix livres de fromage, ajoute M.

Jocelyn. Or, si le beurre a une valeur de vingt-cinq cents la livre, le coût proportionnel d'une livre de fromage sera de dix cents,—plus un cent, différence en qualité nutritive du petit lait et du lait écrémé, ce qui donnera pour la livre de beurre et la livre de fromage un prix relatif de vingt-cinq ou onze cents."

L'école de Saint-Denis avait six élèves en 1882.

La beurrerie-école de Sainte-Marie de la Beauce, établie en 1882, possède un bâtiment de quatre-vingt pieds sur vingt-cinq pieds, non compris la chambre du moteur et le lavoir.

Cette beurrerie est en pleine voie de prospérité. M. S. M. Barré en est le directeur.

Il sera peut-être intéressant pour nos lecteurs—surtout ceux de la campagne—de connaître le mode de fabrication suivi à cette dernière beurrerie. Le voici :

"Le lait n'est apporté à la fabrique qu'une fois par jour. On le reçoit dans les doubles récipients Burrell et Whitman, et, à l'aide d'eau froide, de glace ou de vapeur, on le refroidit ou on le réchauffe à volonté.

"Le lait est réchauffé à 88 ou 90 degrés avant son introduction dans la turbine centrifuge. La crème centrifugée est conservée dans l'eau glacée jusqu'au soir et refroidie à environ 40 ou 45 degrés. On la transvase ensuite dans un récipient Burrell, où elle est réchauffée à 58 ou 60 degrés, pour l'acidulation. Elle est battue le lendemain matin à 57 ou 58 degrés.

"Le beurre est lavé à l'eau froide et quelquefois à la saumure. On y ajoute 5 à 5½ par cent de sel. Il est refroidi dans la glace avant le second malaxage, après lequel il est mis dans des tinettes de 60 à 70 livres."

Le nombre de fabriques de beurre et de fromage en opération pendant l'année 1882 était comme suit :

COMTÉS.	Beurreries.	Fromageries.	Beurreries et fromageries combinées.
Argenteuil.....	1		
Arthabaska.....		4	
Bagot.....	1	17	1
Beauce.....	1	5	
Beauharnois.....	1	1	
Bellechasse.....		6	
Berthier.....		7	
Brome.....	1	10	
Chambly.....	4	3	1
Champlain.....		7	
Chateauguay.....	4	2	1
Chicoutimi.....		3	
Compton.....		2	
Deux-Montagnes.....	1	4	2
Dorchester.....	1	5	
Drummond.....		7	
Huntingdon.....	8	24	4
Iberville.....		3	1
Joliette.....		4	
Kamouraska.....		7	1
Laprairie.....	1		1
L'Assomption.....	4	3	
Laval.....	2		
Lévis.....		2	
L'Islet.....		6	
Lotbinière.....		3	
Maskinongé.....		6	1
Mégantic.....		4	
Missisquoi.....		13	
Montcalm.....	2	1	
Montmagny.....		4	
Napierville.....	3	1	1
Nicolet.....		12	
Ottawa (comté).....	1	1	
Pontiac.....		2	
Portneuf.....		1	
Richmond.....		1	1
Richelieu.....	1	6	
Rimouski.....		3	
Rouville.....	21	10	
St-Hyacinthe.....	15	1	
St-Jean.....		1	
St-Maurice.....		3	
Shefford.....	11	2	
Soulanges.....		1	
Témiscouata.....		5	
Terrebonne.....	6	2	
Trois-Rivières (division électorale).....		1	
Vaudreuil.....		3	
Verchères.....	4	7	
Wolfe.....		1	
Yamaska.....		19	
Totaux.....	47	280	28

\* \* \*

L'industrie sucrière de la betterave n'est pas encore suffisamment développée pour que nous puissions dire dès maintenant ce que nous pouvons attendre d'elle.

On a commencé la culture de la betterave à sucre en 1876, sous la protection du gouvernement provincial; les résultats obtenus ont prouvé qu'on pouvait la cultiver avec avantage. Des chimistes, l'un de Paris, l'autre de Bruxelles, ayant examiné des échantillons de betteraves canadiennes ont déclaré qu'elles étaient d'une bonne qualité.

"L'année 1881 a été défavorable à la culture de la betterave à sucre dans la généralité des cas, dit M.

Cuisset. Dans les terrains qui n'avaient pas été bien préparés et où la culture n'avait pas reçu tous les soins convenables, le rendement à l'arpent a été très minime; et des terrains qui dans les autres années, avec une culture bien entendue, avaient donné vingt-six tonnes et même plus, n'ont produit que quinze à seize tonnes. Je citerai comme exemple l'île de Montréal, dans laquelle la compagnie de Coaticooke avait des contrats pour quinze cents arpents. La récolte moyenne, dans les années ordinaires, n'avait pas été inférieure à seize tonnes, d'après le témoignage de personnes compétentes, et, en 1881, cette même moyenne est descendue à six tonnes. Un bon cultivateur de Varennes a eu seize tonnes sur deux arpents, là où, année moyennement favorable, il obtiendrait la même quantité sur un seul arpent. La cause moyenne de ce déficit revient surtout à la sécheresse qu'il y a eu pendant une grande partie de la saison. Cependant, ceux qui ont ensemencé de bonne heure dans des terrains en bon état, bien préparés, et qui ont donné à leur culture tous les soins requis, ont obtenu cependant des rendements satisfaisants. Malheureusement la plupart des ensemencements ont été faits trop tard. Dans bien des cas la levée a été défectueuse et même presque nulle, et les jeunes plantes, trop peu vigoureuses pour se développer dans une terre manquant d'humidité, ont souvent succombé en grande partie.

"Tel est donc la cause générale qui a fait manquer la récolte cette année. Mais il est d'autres causes secondaires qui ont eu aussi une influence marquée sur le résultat. Si la majorité des terrains dans la province possède une constitution essentiellement favorable à la culture de la betterave à sucre, il n'en est pas moins vrai qu'un grand nombre sont tellement appauvris que, dans leur état actuel, on ne pourrait raisonnablement en attendre une bonne récolte normale sans une addition convenable d'engrais appropriés, surtout d'engrais phosphatés. Sans doute les différentes fabriques ont mis ces engrais à la portée de leurs contractants, mais l'effet a encore été contrarié par la sécheresse. Il est des cultivateurs qui, négligeant les engrais mis à leur portée, ont préféré employer le plâtre. Or si le plâtre peut convenir pour les prairies et pour quelques autres cultures, il n'est pas d'exemple qu'il ait été appliqué seul avec avantage pour la culture de la betterave à sucre. Enfin je dois citer aussi le peu d'expérience dans cette nouvelle culture, expérience qui ne tardera pas à s'acquiescer.

"Il y a aussi eu une cause de retard occasionné par le délai dans l'arrivée du noir animal que l'on a dû faire venir de France pour les fabriques de Berthier et de Farnham. Celle de Coaticooke fait son noir elle-même... Les commandes pour le Canada auraient dû être faites au plus tard en juillet pour être certain de les recevoir en temps opportun, et elles n'ont été faites que dans la première quinzaine de septembre. Avant d'exécuter les ordres pour le Canada, les fabricants ont dû satisfaire leur clientèle ordinaire et remplir de nombreux marchés faits à l'avance, et pour cette raison, le noir n'est arrivé que le 15 décembre."

M. Cuisset conseille fortement aux compagnies de cultiver elles-mêmes la betterave, de ne pas se fier exclusivement sur les cultivateurs pour obtenir les produits nécessaires pour l'alimentation de leurs fabriques.

Il y a actuellement trois usines de sucre de betteraves; la première est située à Berthier; la seconde, à Coaticooke; la troisième à Farnham.

Celle de Berthier fut fondée en 1880, par M. Legru, ingénieur et fabricant de sucre en France, avec l'aide de l'Union sucrière franco-canadienne dont il est le fondateur. Le gouvernement fédéral, désireux d'encourager la nouvelle industrie promit d'exempter de tout droit, pendant dix ans, le sucre fabriqué au Canada.

A propos des suceries, M. Cuisset dit :

"La sucrerie de Berthier a été montée par la compagnie Five-Lille, de Paris. Elle réunit à l'élégance du type français, la commodité et la solidité. Cette fabrique est montée pour travailler deux cents tonnes de betteraves par vingt-quatre heures, mais cette année (1880) elle n'a guère eu à travailler que deux mille tonnes, et ses opérations n'ont duré que quinze jours. La compagnie avait des contrats de betteraves pour huit cents arpents, mais il y a eu un manque total sur une grande partie des terrains, et la moyenne n'a guère dépassé cinq ou six tonnes à l'arpent. Les ensemencements ont été tardifs, et beaucoup de terrains étaient peu préparés pour la culture de la betterave. Une partie assez notable de la récolte a été perdue par suite de la pourriture. Cependant le sucre qui a été fabriqué est de belle qualité. Le résultat de cette première campagne est presque nul: c'est une campagne d'expérience.

"La fabrique de Coaticooke a été montée en Allemagne, mais les chaudières à vapeur ont été faites à Montréal. La disposition du terrain a beaucoup nui à la disposition d'ensemble; les machineries sont puantes. La fabrique est montée pour faire deux cents tonnes de betteraves par jour, mais, par suite d'accidents, on n'a guère encore dépassé cinquante ou soixante tonnes. Elle a été mise en opération au commencement de décembre. Comme à Berthier, la sucrerie de Coati-



cooke a perdu une quantité notable de betteraves par la pourriture. Elle a tiré une bonne partie de la betterave de l'île de Montréal, où elle avait fait cultiver quatre cents arpents. Son approvisionnement réel est d'environ cinq mille tonnes... La compagnie a loué mille arpents pour cultiver la betterave l'an prochain.

« La fabrique de Farnham a été montée en Allemagne. Elle est très bien construite et parfaitement aménagée. Les principaux appareils se trouvant dans le corps central, la surveillance est très facile, car d'un point quelconque, la vue embrasse tout l'ensemble. Depuis la mise en opération, la fabrique a fonctionné régulièrement, traitant environ cent vingt-cinq tonnes par jour, mais elle pourra élever le chiffre à deux cents tonnes. Le sucre produit est de belle qualité. La partie agricole est placée sous l'habile direction de M. Casavant. A la fabrique est annexée une fonderie avec forge et atelier, pour les réparations et la fabrication de tous les instruments aratoires nécessaires à la compagnie. La compagnie a loué avantageusement mille arpents sur lesquelles elle va semer la betterave. Déjà elle avait semé trois cents arpents en 1881. La culture soignée de ces trois cents arpents a rendu de grands services aux cultivateurs voisins en devenant pour eux un exemple précieux... Elle a affecté une somme de \$8,000 pour établir le stock nécessaire. Farnham est admirablement situé, à la jonction de sept chemins de fer, sur la rivière Yamaska, qui fournit à la sucrerie une eau pure et abondante. Au moyen d'embranchements de chemin de fer, toutes les marchandises sont introduites à peu de frais dans l'intérieur de la fabrique, ce qui est d'une importance considérable pour la réception des betteraves, du charbon et pour l'expédition du sucre, de la pulpe, etc. En vertu d'un acte en conseil, en date du 29 avril 1880, l'octroi annuel de \$7,000 offert par le gouvernement provincial pour encourager l'établissement de l'industrie sucrière de la betterave, a été adjugé à la compagnie de Farnham moyennant certaines conditions. Cette compagnie, ayant rempli loyalement les conditions posées, espère que ce gouvernement lui fera tenir le montant de cet octroi. »

Le gouvernement a été fidèle à ses promesses, et l'allocation promise a été payée.

Depuis que le rapport de M. Cuisset a été écrit, beaucoup d'événements sont survenus et ont passablement changé les choses. D'abord, la fabrique de Farnham est entre les mains de nouveaux propriétaires qui sont actuellement en procès avec le gouvernement fédéral qui veut se faire payer les droits de douane imposables sur les machines importées, droits qu'il n'avait pas exigés des premiers propriétaires, mais qu'il exige maintenant de la nouvelle compagnie. Celles de Coati-tenant et de Berthier sont également en procès; on ne connaît pas encore quelle sera l'issue de toutes ces plaidoiries. Cependant, nous devons espérer que l'industrie sucrière de la betterave, malgré tous les obstacles qui semblent s'opposer à son installation en ce pays, réussira à vaincre tout ce qui l'embarrasse maintenant, et qu'elle sera bientôt aussi prospère ici qu'elle l'est en Allemagne et en France.

\* \* \*

L'allocation votée par le gouvernement de Québec pour les chemins de colonisation s'élève à \$65,000. \$5,000 sont affectées pour les chemins de colonisation de la vallée de l'Ottawa; \$5,000 pour ceux de Québec et du lac Saint-Jean; la balance—à l'exception de \$5,000 données aux sociétés de colonisation—est employée pour les chemins dans les autres parties de la province.

Nous extrayons les passages suivants du rapport de M. L.-U. Fontaine, directeur de colonisation :

« Près de cinq cents milles de chemins — en y comprenant les chemins d'hiver — ont été ouverts, faits, réparés, entretenus, ou parachevés, l'an dernier, dans notre province. On a aussi construit environ neuf milles pieds de ponts dans le même laps de temps (1881-82).

« Les trois grandes sociétés de colonisation établies respectivement à Québec, à Montréal et à Sherbrooke, ont aidé puissamment à l'avancement de la colonisation, et une quantité de colons doivent leur établissement à ces patriotiques sociétés.

« Il faudrait une subvention plus considérable que celle que nous avons reçue depuis quelques années pour donner plus de vigueur et d'activité aux entreprises dans le but de répandre la colonisation.

« On pourrait ouvrir plus de chemins, ce qui permettrait de concéder plus de terre.

« Bon nombre de colons sont trop pauvres pour se faire à travers la forêt des routes et des chemins. C'est pourquoi la colonisation se termine à l'extrémité de chaque chemin.

« Il devrait être accordé un octroi spécial pour la construction des ponts considérables ainsi que pour les chemins d'une utilité générale et qui servent d'artères principales aux différentes routes locales. »

Nous terminons ici notre revue du dernier rapport du commissaire de l'agriculture et des travaux publics. Comme on a pu le voir, il renferme un grand nombre de renseignements utiles pour tous, et de plus très intéressants pour ceux qui s'occupent de la prospérité et de la grandeur de notre province.

G. A. D.

## FÊTE DE SAINT THOMAS

La fête de saint Thomas a été célébrée avec plus de solennité encore que les autres années, par le collège d'Ottawa. Trois évêques, Leurs Grandeurs NN. SS. les évêques d'Ottawa, de Saint-Albert et de Pembroke s'étaient aimablement unis aux professeurs et élèves de cette institution pour rehausser l'éclat de la messe solennelle célébrée à l'église Saint-Joseph en l'honneur du patron des écoles. La nef était littéralement remplie par les élèves et le sanctuaire par le clergé.

A la séance philosophique et musicale du soir, un auditoire nombreux et des plus distingués avait bien voulu, en dépit de la tempête, se presser dans la salle dramatique du collège. Outre les évêques d'Ottawa et de Saint-Albert, MM. les sénateurs Trudel, Power, Pâquet et autres; MM. Tassé, M.P., Royal, M.P., Hurlé, M.P., Massue, M.P., Baskerville, M.P., et autres; MM. Sulte, Benoit, Parent, Higgins, MacMahon et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de nommer, s'étaient donné rendez-vous à cette joute scientifique qui promettait d'être intéressante.

Leur attente ne fut pas trompée. Après quelques mots d'introduction par le R. P. Fillâtre et M. J. Lyons, l'un de ses élèves, musique et dissertations se succédèrent sans délai et se prêtèrent un fraternel secours. La « Voix humaine » fut étudiée, au point de vue physique et philosophique, à la lumière de la science la plus saine. M. P. Ryan montra, par la valeur de son travail, que la taille et la jeunesse d'un homme ne sauraient donner la mesure de son talent.

Un essai sur « le Beau », écrit par M. F.-C. Paradis, O.M.I., et lu en partie par son professeur, eu égard à l'état précaire de sa santé, fit ruisseler devant nous la limpidité d'une âme belle et enthousiaste. Rarement un jeune homme s'est mieux peint que le cher frère ne l'a fait dans ce travail, et aussi, rarement un jeune religieux a montré un côté plus attrayant, plus solide et plus onctueux, pour parler comme Sainte-Beuve.

Une discussion sur l'état scientifique, social et artistique du moyen âge et de notre temps vint, par l'esprit celtique dont elle était émaillée et par les idées profondes qu'elle contenait, faire ressortir avec le talent de M. Fitzpatrick, Evans et McGovern, le point de vue pratique auquel ils ont étudié chimie, physique, astronomie, économie politique, droit social, littérature et arts.

Le corps de musique du collège, sous la direction du R. P. Gladu, O.M.I., et l'orchestre, sous celle du professeur Duquette, furent vraiment admirables. Quant aux chœurs, il suffira à nos lecteurs de savoir qu'ils avaient été préparés par le R. P. Baland, pour ne pas douter de l'intelligence avec laquelle ils avaient été choisis, et du bon goût avec lequel ils furent exécutés.

Nous espérons que, d'année en année, notre jeune Université ira en se perfectionnant de plus en plus, et que bientôt elle ne nous laissera rien à envier à d'autres cités plus vieilles et plus riches que la nôtre.

A la fin de la séance, Sa Grandeur Mgr Duhamel félicita les élèves de philosophie sur leurs succès et leur annonça que les sujets de concours pour la médaille du Pape serait :

Une thèse écrite sur les Droits et Devoirs de l'Eglise, de l'Etat et de la Famille par rapport à l'éducation des enfants, et une thèse orale tirée au sort parmi les nombreuses thèses contenues dans le traité sur la Psychologie. — (*Le Canada.*)

## CHOSSES ET AUTRES

Mgr John Quinlan, évêque de Mobile (Etats-Unis), est décédé samedi matin.

L'empereur Guillaume a nommé le prince de Galles maréchal dans l'armée allemande. Une politesse.

Les militaires veulent organiser une grande revue pour le premier juillet, à Kingston, Montréal ou Toronto.

Les compagnies d'assurances s'occupent en ce moment des dangers qu'offrent les fils électriques pour les incendies. On établira un système d'inspection.

Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal, ont décidé de donner à leur établissement, sur le versant ouest de la Montagne, le nom de Notre-Dame de Mont-Royal.

Les plans du chemin de fer de Montmorency et Charlevoix, jusqu'au Sault Montmorency, sont terminés. Ils ont été déposés au département du commissaire des chemins de fer.

M. Tassé, M.P., a donné instruction à ses avocats de prendre une action en dommages au montant de \$25,000 pour libelle contre la compagnie d'imprimerie et de publication du *Globe*.

Le colonel Montizambert, de la batterie A de King-

ston, vient de recevoir une précieuse relique. C'est une magnifique épée avec poignée en croix. Cette relique vient de la bataille égyptienne de Tel-El-Kébir.

Le bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame de cette ville accuse réception et remercie cordialement M. E. Généreux pour le don de \$200, montant que M. l'échevin a reçu comme honoraires de la succession de M. Amable Prévost.

Les nouveaux directeurs de la compagnie d'assurance « La Souveraine » sont MM. Alphonse Desjardins, honorable W. H. Chaffers, hon. Joseph Armand, A. de Montigny, M. J. B. L. Mathieu, M. Thomas Gauthier, Dr J. G. Laviolette, Ed. Leblanc, Joseph Marion et Dr A. Mathieu.

Il est question de construire à Québec des bâtisses permanentes pour l'exposition provinciale. Le gouvernement de Québec a promis \$15,000, et la corporation de Québec est disposée d'en donner autant, et de son côté le gouvernement fédéral donnerait \$60,000, c'est-à-dire le double de la somme souscrite par le gouvernement provincial et la ville de Québec.

Le gouvernement Mousseau vient d'adopter une mesure énergique qui devra mettre un terme à la misérable pratique de l'enlèvement des cadavres, tout en donnant les facilités nécessaires aux étudiants en médecine d'étudier l'anatomie. Le Dr Laberge est le seul député de l'opposition qui ait eu le courage de se prononcer pour cette mesure.

M. Coursol, député de Montréal-Est, a interpellé le gouvernement s'il avait l'intention de faire des arrangements avec les pays formant partie de l'union postale, dans le but de mettre à la disposition du public des mandats de poste sur la France, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne, afin de venir en aide au commerce et aux émigrés qui désirent expédier des fonds dans ces pays et en recevoir.

Les journaux de Québec ont parlé, en termes élogieux, d'une conférence que vient de donner en cette ville M. l'abbé Bruchési. Nous profitons de la circonstance pour informer nos lecteurs que nous aurons aussi à Montréal le plaisir d'entendre l'intéressant conférencier le 23 courant, au concert qui sera donné par les jeunes Aveugles de l'Asile Nazareth. La réputation de M. Bruchési comme orateur est assez connue pour engager nos concitoyens de Montréal à venir l'entendre.

L'Union Saint-Joseph, de cette ville, est à compléter les préparatifs de sa fête annuelle qui, cette année, sera célébrée le 2 avril prochain. Le matin, messe solennelle et procession dans nos principales rues, et le soir soirée dramatique et musicale au Théâtre Royal. La société dramatique Canadienne-Française y représentera « Marie-Jeanne ou les suites de l'Intempérance. » Deux bons orchestres joueront dans les entr'actes. Autres détails dans quelques jours.

La population du village Saint-Jean-Baptiste a été témoin, il y a quelques jours, d'une imposante cérémonie, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle église catholique dont on vient d'achever la construction. Mgr de Montréal avait bien voulu se rendre dans cette paroisse et officier pontificalement à la grand-messe et aux vêpres. Un grand nombre de membres du clergé accompagnaient Sa Grandeur.

A l'issue de la messe, une adresse fut présentée à monseigneur qui y répondit. Le monument que l'on a inauguré fait honneur à la générosité des paroissiens du village Saint-Jean-Baptiste.

## Tentative d'évasion d'un condamné à mort

Romain Chabot, qui a été condamné à être pendu le 11 mai prochain, pour le meurtre d'Ayotte, a tenté de s'évader de la prison d'Arthabaskaville la semaine dernière.

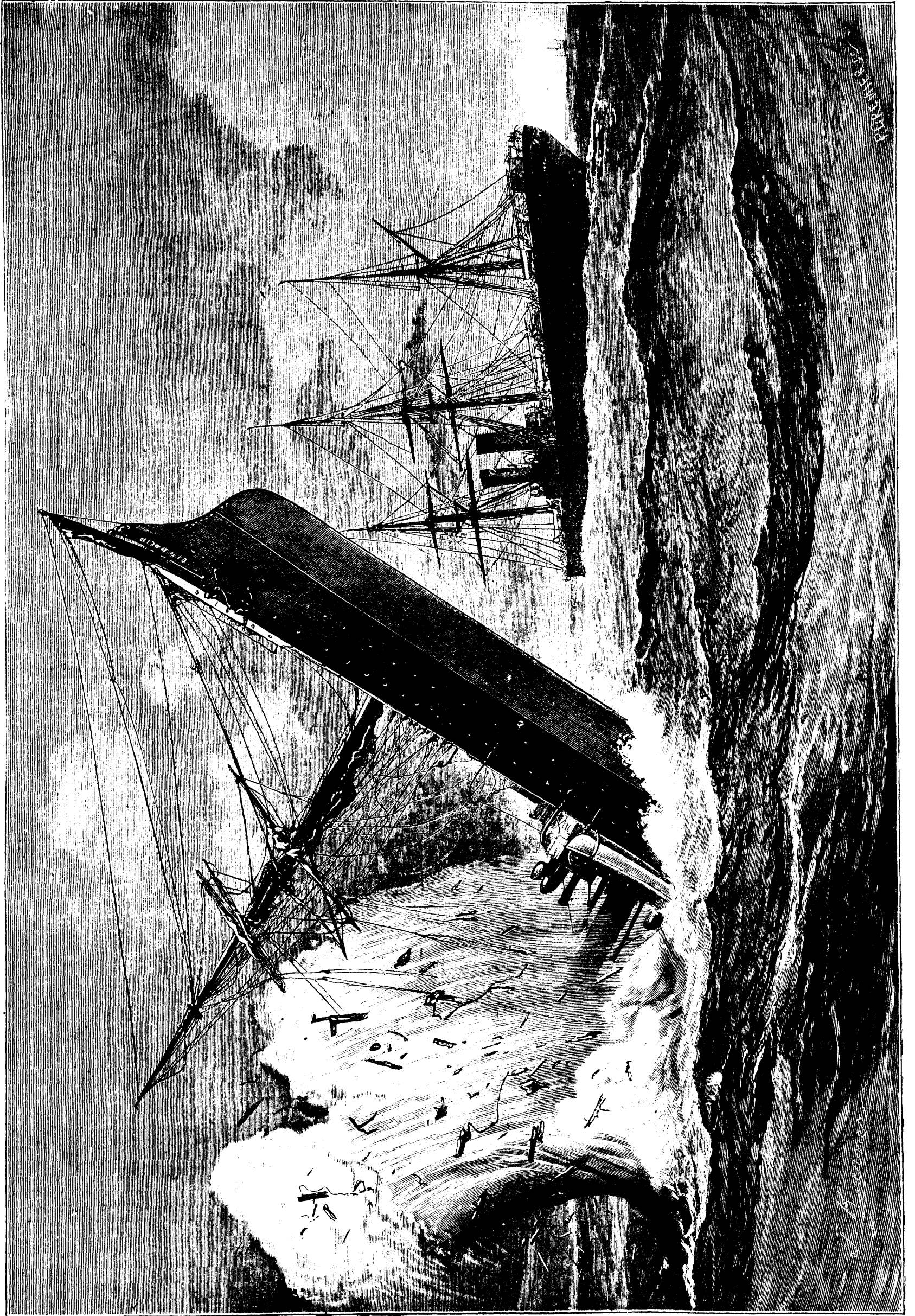
On ignore comment il a réussi à se procurer un couteau et une scie, mais il a été constaté qu'il avait réussi à couper la barre horizontale de la fenêtre et qu'il était en train de scier la barre verticale quand quelques personnes l'apercevant du dehors donnèrent l'alarme au gendarme. Ce dernier, accompagné d'un homme de police, se rendit à la cellule du prisonnier qu'il trouva encore à l'œuvre et la scie à la main.

En le fouillant, on trouva le couteau dont il s'était servi.

En voyant que sa tentative avortait, Chabot est tombé dans un état de prostration impossible à décrire. Il persiste à dire qu'il est innocent et soutient qu'il ignore complètement qui a frappé la malheureuse victime.

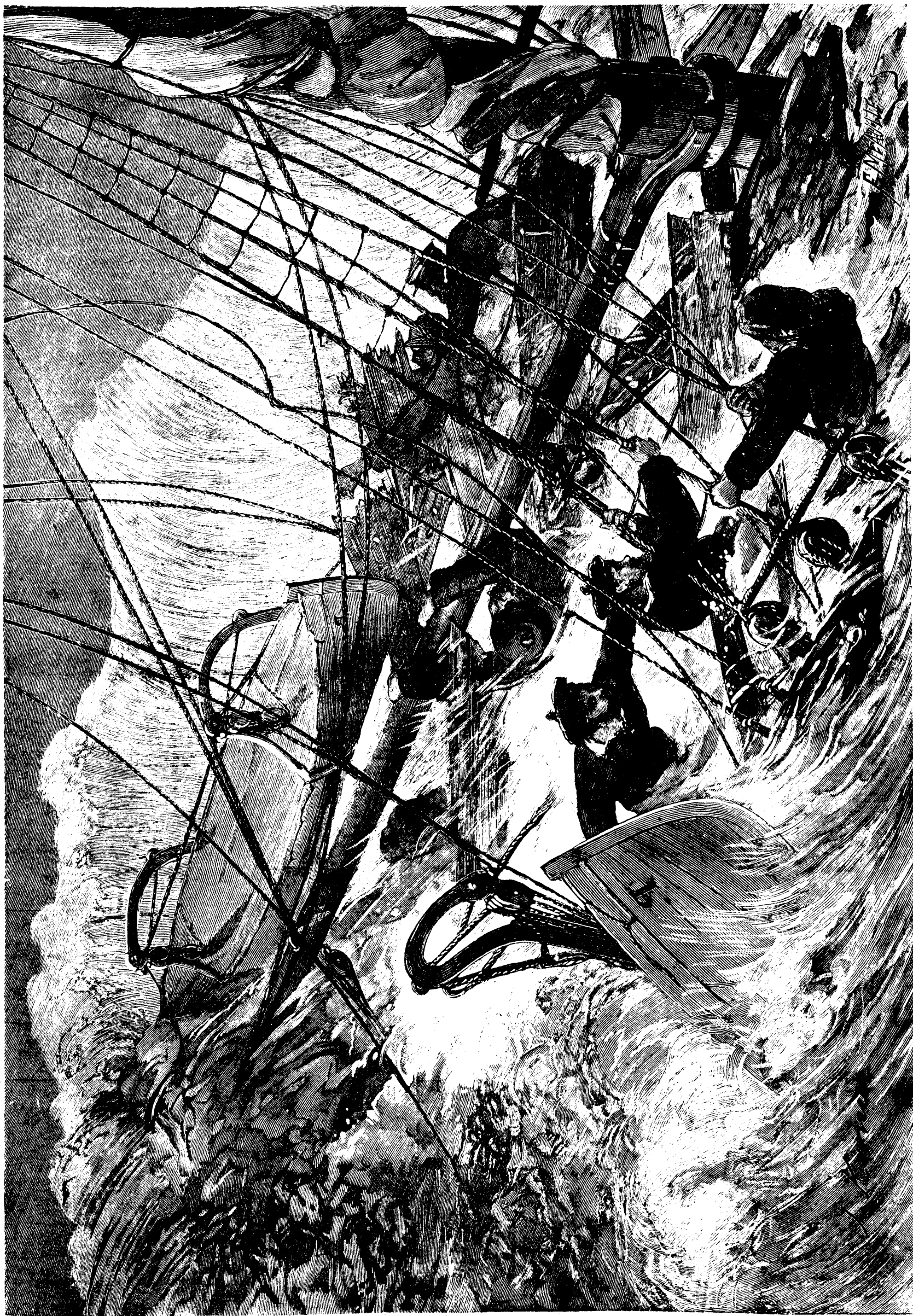
Le condamné a vieilli beaucoup depuis qu'il est en prison, on lui donnerait aujourd'hui soixante-cinq ans, quoiqu'il en ait à peine quarante-sept.

Des prêtres le voient chaque jour et lui donnent les secours de la religion.



LE NAUFRAGE DE LA PICARDIE. — LE STEAMER SOMBRANT A PIC





LE NAUFRAGE DE LA PICARDIE. — ASPECT DU PONT DU STEAMER PENDANT LES COUPS DE MER DU 3 JANVIER



## POUR UN PRÉSENT DE NOCE

(Sonnet)

Un soir, nous veillions tous sous les marronniers verts ;  
Nos voix, dans le jardin, retentissaient joyeuses ;  
Et, noyant mes dix doigts dans vos boucles soyeuses,  
Entre deux gros baisers, je vous promis des vers.

Depuis lors, j'ai vieilli ; ma vie eut des revers ;  
Je me berçai souvent d'espérances railleuses ;  
Mais pour vous, la jeunesse et ses fleurs merveilleuses  
Par des printemps vermeils ont compté mes hivers.

Vierge au front rougissant, demain vous serez femme ;  
Je devrais vous écrire un long épithalame ;  
Mais, hélas ! ce n'est plus de mode désormais :

Le sonnet, ce pigmée, a vaincu le colosse...  
Daignez donc accepter celui-ci, car j'y mets  
Tous mes vœux de bonheur et mon présent de noce !

LOUIS FRÉCHETTE.

## AMOUR ET LARMES

PAR MARY

PREMIÈRE PARTIE

MÈRE ET FILLES

Madame de Ribienne, restée veuve à quarante ans, avait pour consolation et pour devoir deux filles charmantes, élevées au Sacré-Cœur de Paris d'où elles venaient de sortir, leur éducation achevée, afin d'habiter avec leur excellente mère au château de Rémillac.

Ce château, situé à deux lieues seulement de la petite ville d'Argentan, sous-préfecture de l'Orne, ne mérite guère une description. C'est une de ces demeures modernes dont la coquette architecture cherche à rappeler un autre âge. Evidemment, l'ordonnateur, tout à la fois architecte et propriétaire, avait en vue le seizième siècle lorsqu'il fit cette construction très ornée de statues, de panneaux à écussons, cette galerie circulaire qui permet aux châtelaines une espèce de promenade aérienne ; cependant, malgré les bonnes intentions dont ce travail accuse les efforts, le château est loin de réaliser, au point de vue du style et de l'art, ce qu'un critique un peu sévère exige en pareil cas. Le style est sans uniformité. Certaines parties se rattachent au mauresque : certaine tourelle, bâtie après coup, est du gothique tout pur. Ce tohu-bohu d'architecture justifie la plaisanterie d'un touriste qui appelait le château de Rémillac un *gâteau monté*.

On arrive au château par une avenue de peupliers se balançant au moindre vent avec des bruits lugubres favorables aux légendes, si les gens de ce pays étaient plus crédules ou plus rêveurs. A l'extrémité de l'avenue se trouve une grille monumentale qui sépare la partie réservée des jardins et du parc de celle qu'une intelligente bonté livre volontiers aux promenades du public. Le parc est coupé en différentes places par un cours d'eau roulant ses ondes fraîches et transparentes sur de petits cailloux luisants et polis comme du marbre. On traverse cette rivière en miniature sur des ponts rustiques, simples troncs d'arbres reliés et couverts de leur écorce.

Cette propriété agréable, comme tous les lieux où se trouve la triple séduction de l'eau, de la verdure et des fleurs, mais non grandiose, est, avec une ferme rapportant une dizaine de mille francs, les bonnes années où les fermiers paient leurs fermages, toute la fortune de madame de Ribienne. Elle est donc tenue à une certaine modération dans ses dépenses, modération parfaitement en harmonie du reste avec ses goûts de retraite et de simplicité.

Marie-Sophie et Annonciade ne formaient pas à elles seules toute la famille de madame de Ribienne : un jeune garçon d'une quinzaine d'années ajoutait aussi pour sa part à son bonheur et à ses préoccupations. Médéric avait hérité des vertus et du tempérament délicat de son père ; c'était pitié de voir ce grand jeune homme languissant et affaibli dans sa lutte contre un mal phthisique impitoyable. La délicatesse des poumons se lisait sur ses joues colorées, dans ses yeux clairs et transparents cerclés d'une ligne bleuâtre, dans la sueur qui mouillait fréquemment ses cheveux, indice trop certain d'une indomptable faiblesse. Chaque jour quelque accident, léger et insignifiant aux yeux vulgaires, venait glacer le cœur de la mère, comme le précurseur de ce mal terrible auquel elle devait le veuvage et le malheur.

Le professeur de rhétorique du collège d'Argentan avait consenti à donner chaque semaine deux après-midi au pauvre malade, incapable de supporter le régime de l'éducation publique ; le mardi et le jeudi étaient les jours consacrés à l'étude, et ajoutons les jours de fête ; car la présence du jeune professeur, considéré comme un sujet brillant et plein d'avenir, apportait à la vie intime, mais un peu monotone du château une réelle et charmante diversion.

Un jeudi, la leçon finie, le professeur et l'élève se promenaient dans le parc, bras dessus, bras dessous, attendant l'heure du dîner, dont les dames, sans doute à l'imitation des châtelaines d'autrefois, surveillaient les derniers apprêts.

—Que vous êtes heureux, mon cher Médéric ! disait avec affection le jeune professeur que, par discrétion, nous appelons Amédée tout court, de passer votre vie dans cette délicieuse retraite, au lieu d'étouffer, comme moi, dans une chambre enfumée de la très ennuyeuse ville d'...

—Que je vous interrompe avant que vous profériez un blasphème ! s'écria gaiement Médéric : la bonne petite ville que vous alliez attaquer n'est ni plus ennuyeuse, ni plus mauvaise qu'une autre ; seulement c'est la province, et voilà ce qu'un vrai Parisien vous ne pouvez lui pardonner.

C'est ma foi vrai, riposta Amédée, joyeux compagnon et

camarade plus que maître ; le nom seul de province est un épouvantail ; ça sent la poussière et les ruines. Chaque fois que je sors de l'antique chambre que j'occupe chez madame de Serdot, je regarde sur mon habit si quelqu'araignée n'y a pas filé sa toile. Tout ce monde Argentanais est vraiment d'un autre siècle ; j'y vois des costumes fabuleux, des choses impossibles, et, si je voulais vous amuser, mon cher Médéric, je vous raconterais sur les habitudes de ma propriétaire des histoires à mourir de rire.

—Racontez, racontez ! cria une voix jeune et riieuse qui retentit derrière les deux amis, surpris et charmés en se retournant de voir la gracieuse figure d'Annonciade qui leur souhaita amicalement le bonjour.

—Vous m'avez pris en traître, mademoiselle, dit Amédée sur le ton de la plaisanterie, tout en saluant cordialement ; les bêtises que je me permets avec votre frère...

Médéric lui coupa la parole :

—Grand merci du choix et de l'honneur que vous me faites ; ah ! ça, mon cher maître, vous me traitez donc en gamin ? Annonciade riait.

—Messieurs, il faut en rester là de la discussion, s'il vous plaît, reprit-elle bientôt ; je venais vous chercher pour dîner. Mais comme on doit se soutenir en famille, mon cher Ric, nous forcerons M. Amédée de nous raconter ses histoires au dessert ; maman et Marie-Sophie seront juges de leurs mérites.

—La punition surpasse la faute, dit Amédée, qui continuait la plaisanterie ; devant un juge comme vous, mademoiselle, je me déclare incapable de parler méchamment du prochain.

Tout en causant, ils reprirent le chemin du château. Annonciade marchait en avant. C'était une douce et gentille enfant de dix-sept ans à peine, avec une délicieuse figure pleine de sourires et de lumières qui s'encadrait dans une forêt de cheveux blonds, dorés comme les épis en août. Quand elle se retournait pour parler ou pour répondre au jeune professeur ainsi qu'à son frère, les boucles de cette jolie chevelure, se renversant en arrière, laissaient voir deux yeux d'un bleu réellement d'azur et des traits d'une finesse exquise et d'une rare distinction. Elle était petite de taille, mince et frêle comme on l'est souvent à cet âge, presque toujours vêtue de blanc ; un peu rêveuse, un peu sentimentale, mais bonne et bien élevée, chérie des gens du château et de ceux du voisinage qui, la voyant souvent, le soir, errer au milieu des allées du parc, plus semblable à une vision qu'à un être naturel, l'avaient surnommée la petite fée du clair de lune.

Sa sœur, Marie-Sophie, qui attendait sur le perron, était une femme de dix-neuf ans. Nous ne pouvons mieux faire connaître au lecteur la différence qui caractérisait les deux sœurs si rapprochées d'âge, qu'en disant de l'une qu'elle tenait déjà de la femme par sa précoce raison, par la fermeté de son caractère, tandis que l'autre, par sa grâce et son enjouement, semblait encore appartenir à l'enfance.

Marie-Sophie était en tout semblable à sa mère. Grande et forte au moral comme au physique, sa réputation de beauté s'étendait à vingt lieues à la ronde. Le front largement ouvert dominait des yeux admirablement fendus et d'un noir profond qui donnaient au regard une étrange ardeur. Ses traits étaient d'une régularité antique, on eût pris son profil pour frapper une médaille ; les cheveux bien plantés, bruns, soyeux et abondants, formaient des tresses et des torsades qui eussent écrasé une tête moins fière et moins belle ; le teint mat et chaud, les lèvres rouges et fraîches annonçaient un sang riche ; en tout la jeune fille avait un air de majesté et de grandeur, de vivacité et de dignité qui imposait le respect autant que sa souveraine beauté attirait l'admiration.

Mademoiselle Marie de Ribienne possédait toutes les vertus d'une chrétienne et d'une femme supérieure. Les paysans l'appelaient : la reine.

Elle salua Amédée avec la même affabilité que sa sœur : tous les quatre entrèrent dans la salle à manger, où se trouvait déjà madame de Ribienne.

Le chagrin l'avait vieillie avant le temps, et ses deux grosses touffes de cheveux frisés, blancs comme la neige, contrastaient avec deux yeux noirs et ardents dont le regard d'aigle s'éteignait trop souvent dans les larmes d'un souvenir.

Cependant le dîner fut gai. Amédée se trouvant deux fois chaque semaine, depuis une année, dans cette famille choisie, y recevait l'accueil flatteur d'une amitié loyale. Il se laissait aller à toute la verve de son esprit cultivé et brillant, et la conversation ne tarissait pas entre ces jeunes et belles natures. On le pressa tellement d'égayer la fin du repas par les récits annoncés au parc qu'il se décida à sacrifier sa bonne vieille et noble hôtesse à la malice de son jeune auditoire.

—Savez-vous que je vais toucher aux races ? dit-il d'un ton de badinage ; car madame de Serdot appartient à la plus solide et à la plus ancienne noblesse du pays.

—Vous ne toucherez pas à l'honneur, j'en suis sûre, répondit Marie-Sophie, en fixant sur le jeune homme ses grands yeux ardents.

—Oh ! non certes, reprit Amédée d'un ton moins vaillant, et comme si l'atteinte de ce regard noble et fier l'eût troublé ; ma bonne hôtesse est digne, à tous égards, d'estime et de vénération, et les petits travers dont je me proposais d'amuser l'espiègle Médéric sont uniquement de nature à exciter l'hilarité.

—Parlez vite, cria Annonciade avec sa pétulance enjouée, j'écouterai tout cela à Cornélie au Sacré-Cœur, elle aime tant les histoires de province.

—Vous saurez donc, commença Amédée sur un ton plaisamment déclamatoire, que lorsque j'eus l'honneur de me présenter à l'hôtel de madame de Serdot, dans lequel on m'avait annoncé que je trouverais un appartement à louer, je fus introduit dans un magnifique salon ; j'entends comme proportions et détails d'architecture, lambris et tableaux, car les meubles antiques couverts de housses en toile blanche ne me livrèrent pas leurs secrets. Une femme bien conservée pour son âge, elle me dit avoir nonante-deux ans, se tenait droite et raide dans un fauteuil. Elle portait schall et chapeau comme une personne se disposant à sortir. Ce fut ma première impression, et je me hâtai de m'excuser sur l'inopportunité de ma visite.

—Du tout, monsieur, me répondit la bonne dame, je ne sors jamais que le dimanche pour aller à la messe.

—J'ai appris depuis, qu'à l'ordinaire madame de Serdot se tient dans ce costume officiel qu'elle considère imposé et de rigueur dans une femme comme il faut.

—Certainement, interrompit la riieuse Annonciade, on prétend même qu'elle coiffe avec un chapeau.

—Ce sont les propos de femmes de chambre congédiées, dit Marie-Sophie, et tu aurais mieux fait, chère petite sœur, de ne pas arrêter le fil du discours de M. Amédée.

—Il n'est pas difficile à retrouver, reprit celui-ci en riant ; nous fûmes promptement d'accord, madame de Serdot et moi.

Elle me céda un petit appartement indépendant de son hôtel et donnant sur les jardins, dans lesquels mon modeste cordon-bleu a le privilège d'acheter les légumes nécessaires à notre double consommation.

—Pour fêter ma prise de possession, madame de Serdot me fit l'honneur de m'inviter à dîner, en me permettant une soirée composée de la fine fleur de la société. Fier et ravi de cette faveur, j'attendis avec une impatience digne d'un meilleur sort, le moment où je pourrais étudier sur nature ces types d'antique noblesse dont les romanciers nous ont fait de si magiques descriptions. Malgré l'outrecuidance que je partage avec les jeunes gens de mon époque, j'éprouvais un certain émoi à la pensée de ce grand monde au milieu duquel j'allais vivre quelques heures.

—Croyiez-vous donc, demanda Médéric prenant la parole, trouver à Argentan les marquises du grand siècle avec leurs bijoux, leurs paniers, leurs mouches et leur poudre ?

—Ou, dit à son tour Annonciade minaudant, grassement, faisant la bouche en cœur et mouillant les r comme les l, vous attendiez-vous à des ducs en jabot de dentelle, puisant dans des boîtes d'or, une poudre parfumée qu'ils aspirent avec élégance ? à des comtes jouant du lorgnon pour faire admirer une main d'aristocratie blancheur emprisonnée dans une manchette de mousseline ?

—Grande enfant ! murmura sa sœur.

—Je serais bien embarrassé de vous répéter tout ce que j'ai rêvé, reprit Amédée gaiement ; ce que je constate, c'est que mon désappointement commença la veille en ne voyant faire aucun préparatif ; l'hôtel garda son silence jusqu'à l'instant mémorable où je me trouvai avec la première société d'Argentan. Le dîner tout bourgeois, assaisonné de gros cidre normand, était éclairé par deux chandeliers.

—Deux bougies ! interrompit Annonciade.

—Des chandeliers, mademoiselle, en suif jaune et infect qui servirent le soir au whist, et dont l'une fut économiquement soufflée par madame de Serdot à la fin de la partie, sous le spécieux prétexte que pour parler on n'a pas besoin d'y voir.

—Alors je les aurais soufflées toutes les deux, reprit la maligne enfant, on aurait pu jouer au colin-maillard sans bandeau.

—Et la morale, mademoiselle ? dit sur un gros ton sérieux et affecté Amédée dont les yeux riaient. Il y avait là toute une société composée d'éléments divers. Un chevalier suranné, mais de vieille et saine roche qui baisa le bout du gant à madame de Serdot en entrant, et ne l'appela tout le temps que : Ma belle amie, en faveur sans doute de ses soixante mille livres de rente. C'est une beauté incontestable de nos jours. A son tour, la vieille dame ne parlait qu'en disant : Cet aimable jeune homme.

—Vous deviez avoir madame de Partrier, s'écria Annonciade toujours pétulante comme une enfant gâtée et ne sachant pas écouter sans interrompre ; c'est une dame très couperosée, qui porte des robes de soie bleues ou roses et de fausses boucles blondes sur des cheveux moitié gris.

—Comme vous parlez irrévérencieusement d'une comtesse, mademoiselle ! répondit Amédée qui regardait complaisamment l'espiègle enfant ; oui, madame de Partrier vint le soir et ne chercha nullement à cacher ses faux cheveux. Elle me dit naïvement que, pour une soirée, ce serait un trop grand train d'avoir des papillottes en papier tout le jour :

—Tandis que ça, elle montrait les boucles coupées à quelque fillette de dix-huit ans, c'est fixé sur de petits peignes, en un tour de main, c'était posé ; on est coiffé.

—Qu'avez-vous répondu à ce discours ? dit Médéric.

—J'écoutais avec beaucoup d'embaras et je ne trouvai rien à répondre, pas plus qu'à la suite de la conversation par laquelle j'appris que la comtesse était venue à pied, emprisonnant ses bottines de couill dans des sabots laissés dans l'antichambre. Comme l'a deviné mademoiselle Annonciade, madame de Partrier portait une robe de soie rose courte et défraîchie, qui s'harmonisait peu avec son teint. Les voitures ne servaient que le jour à Argentan, toutes les dames arrivaient précédées d'une servante avec la lanterne Falaisienne allumée.

Une de ces dames, que vous connaissez sans doute, et que par suite je ne veux pas nommer, portait sur la tête tant de verroteries qu'elle faisait, à chaque mouvement, un bruit de grelots fort étrange dans un salon.

—Je parie, s'écria Annonciade, que vous parlez d'Évérilda de Pintard ? Elle porte effectivement, dans les grands jours, tant de clinquant, qu'on croirait qu'elle a pillé les deux Amériques.

Marie-Sophie devint sérieuse :

—Tu n'es pas bonne, ma sœur ; défends donc notre pauvre voisine au lieu de l'attaquer.

—Elle est trop ridicule, Marie ; la première fois que je l'ai vue dans un salon, j'ai failli étouffer de rire, je me suis sauvée promptement dans la pièce voisine, où la femme de chambre a été obligée de me jeter un verre d'eau à la figure pour me faire passer ces accès de fou-rire, j'en pleurais aux larmes.

—Vous avez été favorisé, dit à son tour Médéric à Amédée ; madame de Pintard ne porte ses verres et ses plumes d'oiseau que dans les grandes cérémonies.

—Je devais effectivement, reprit Amédée, à mon titre de Parisien la faveur de cette toilette exceptionnelle. Aussi le chevalier qui voltigeait sans cesse de l'une à l'autre, comme un papillon blanc sur des pivoines, complimenta hautement madame Évérilda et lui affirma qu'elle était en beauté ce soir-là. Elle répondait en minaudant, et Dieu sait quelle musique faisait sa tête, en l'appelant mauvais sujet. Il déclara que s'il avait vingt ans de moins, c'est quarante qu'il aurait dû dire, il deviendrait épris de madame de Pintard. Il décocha plusieurs traits forts malins à l'adresse de mes vingt-huit ans ; j'eus le mauvais goût de ne pas comprendre et de garder le silence.

(La suite au prochain numéro.)

## Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirop Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dise pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

## NOS GRAVURES

## La tenderie aux grives en Ardennes

Tout le monde connaît la grive. On la rencontre dans la majeure partie de l'Europe, à des époques différentes, car elle émigre à l'arrière-saison vers les régions méridionales pour y prendre ses quartiers d'hiver. C'est au moment de la "passe" qu'on prend cet oiseau, suivant le pays, tantôt à la pipée, tantôt avec des filets tendus sur les buissons, ou bien encore au lacet de crin. Cette dernière méthode est la seule usitée en Ardennes.

Dans certaines contrées, en Silésie notamment, la grive est tellement abondante, qu'à l'automne elle constitue le principal aliment des campagnards, et que l'on en fait même des provisions pour la saison froide. En Suisse, on *traque* ce petit gibier quand le sol est couvert de neige. En Bourgogne, et généralement dans les pays de vignobles, la grive, que la sagesse des nations accuse à juste titre de se "saouler" de raisin, est souvent si grasse, que son vol alourdi permet de la tirer au fusil. Enfin, en Angleterre, chez ce peuple si positif pourtant, on apprécie surtout la grive comme oiseau chanteur. Il est rare que les Vatel d'Outre-Manche la fassent figurer sur les tables !

Décidément, nous sommes plus experts en gourmandise, de ce côté du détroit, où chacun estime que rôtie, à la casserole, ou accommodée au pois de genévrier, "l'oiseau chanteur" constitue un manger des plus délicats.

Mais revenons à la *tenderie* ardennaise, sujet de nos dessins.

On établit les tenderies dans des bosquets, ou même dans de grands bois de basse futaie, composés de charmes, de noisetiers, de coudriers, d'ormes et d'autres arbustes.

Le premier soin du tendeur est de tracer, à travers les broussailles et les branchages, son *chemin de tenderie* de façon à rencontrer sur tout le parcours, bien à sa portée, à droite et à gauche, des arbustes au tronc mince, dans lesquels il pratique, à hauteur d'épaule, deux incisions verticales superposées à distance de 20 à 25 centimètres. Il y enfonce les extrémités d'une branchette souple, de manière à former un arceau aplati par le bas, nommé *piolette*.

Il taille alors un *cran* dans la partie supérieure de l'arceau, pour y fixer l'extrémité d'un nœud coulant en crin retordu, bien solide. Cet engin se trouvant suspendu au-dessus d'une grappe de pois de sorbier fixée au bas de la *piolette* au moyen d'une autre entaille, la grive, très friande de ces jolies baies rouges, vient se percher dans l'arceau, et tout en becquetant les fruits, passe le cou à travers le nœud coulant, qui se resserre peu à peu, pour étrangler l'oiseau dès qu'il veut reprendre son vol. On entend alors des cris déchirants, des battements d'ailes désespérés,—ce qui achève en peu d'instants la strangulation du volatile !

Tel est, gourmets sensibles, le forfait dans toute son horreur !

## Naufrage du paquebot transatlantique "la Picardie"

La mer a été, depuis quelque temps, le théâtre de graves événements. De nombreux sinistres ont eu lieu. Le *Herder*, le *Cimbria*, le *Rio-Dours*, le *City of Brussels*, la *Picardie* sont perdus ; nous ne citons que les principaux et les plus récents sinistres.

La *Picardie*, grand steamer appartenant à la Compagnie générale transatlantique, partie de New-York, le 21 décembre dernier, à destination du Havre, navigua sans encombre jusqu'au 28 ; le 29, le navire se trouvant sur le banc de Terre-neuve, une tempête éclate, le vent souffle en foudre du nord-ouest, de terribles coups de mer déferlent à bord, brisant et saccageant tout. Le navire perd son gouvernail, et tous les efforts tentés pour le rétablir restent impuissants.

Le 31 décembre, le temps s'améliore ; on répare les plus graves avaries, mais ce n'est qu'un moment de répit. Le 2 janvier, la tempête se déchaîne à nouveau et devient d'une violence extrême ; le 3 janvier, la mer est horrible et ses lames en furie brisent tout à bord du malheureux paquebot.

Cependant, le brave commandant Fortin communique son courage à son vaillant équipage ; entre deux coups de mer, on répare tant bien que mal les avaries les plus graves ; les feux sont éteints, les chaudières ont quitté leur ber et menacent de défoncer la carène : un nouveau coup de mer brise tout ce qui reste sur le pont et enlève les six matelots timonniers jusqu'au milieu du navire ; le commandant est pris sous les débris de son roof, et c'est à grand peine qu'on parvient à le dégager. Le lieutenant M. Glattin a une jambe fracturée ; ce brave officier, auquel il est impossible de porter secours, parvient, après une demi-heure d'efforts inouïs, à ramper jusqu'à sa cabine.

La *Picardie* faisait eau de toutes parts, surtout derrière ; l'accablage devenait inquiétant. Cette position dura jusqu'au 11 janvier, jour où on rencontra le *Labrador*, paquebot-poste de la Compagnie générale transatlantique.

Le *Labrador* prit la *Picardie* à sa remorque au moyen de chaînes en fer de seize centimètres de circonférence. Trois fois ces chaînes cassèrent et trois fois de nouvelles tempêtes forcèrent les deux bâtiments de se séparer.

Le 13 janvier, la position de la *Picardie* devenant de plus en plus critique, les officiers du *Labrador* et six hommes de son équipage sollicitèrent du commandant Servan le périlleux honneur de se transporter à bord de la *Picardie* pour renforcer son équipage, épuisé de fatigue. Le péril était immense et quitter le *Labrador* était s'exposer à une mort presque certaine ; mais le commandant Servan, tout en appréciant froidement les dangers d'une pareille tentative faite par une mer démontée, n'envisagea que le devoir ; il autorisa deux de ses officiers, MM. Lelanchon et de Brix, et six marins, à se porter, dans un canot, au secours de la *Picardie*.

Ce renfort d'hommes remonta le courage prêt à abandonner les malheureux marins de la *Picardie*.

Le 14 janvier, à quatre heures du matin, les remorques du *Labrador* se rompirent pour la quatrième fois.

A ce moment, un nouveau coup de vent sépara les deux navires qui ne se retrouvèrent que quatre jours après, le 18 janvier. Mais la situation de la *Picardie* avait bien empiré, sa moitié arrière était défoncée et pleine d'eau, le navire menaçait de sombrer à chaque instant ; son abandon fut décidé et la mer, beaucoup calmée, permit d'opérer le sauvetage des hommes sans accident.

Vingt minutes après l'abandon de la *Picardie*, ce malheureux bâtiment disparaissait dans les flots.

Comme notre dessin le représente, la *Picardie* pivota sur le milieu de sa longueur en prenant une inclinaison d'une cinquantaine de degrés avec l'horizontale. Ce fait qui paraît invraisemblable est cependant vrai et s'explique quand on considère que l'avant-étanche était relativement léger, tandis que l'arrière, occupé par les machines et les générateurs et, en outre, plein d'eau, reportait le centre de gravité de la masse bien sur l'arrière. La *Picardie*, en prenant une position aussi anormale en sombrant, a donc obéi aux lois de l'équilibre.

Nous ne pouvons terminer cet article sans souligner le nom de M. Lelanchon, capitaine au long cours et lieutenant du *Labrador*, et ceux des braves commandants Fortier et Servan. Ce dernier est cet héroïque officier qui se signala par sa brillante intrépidité, en Nouvelle-Calédonie, lors de la répression de l'insurrection canaque. Sa conduite dans cette affaire lui valut, à l'âge de vingt-neuf ans, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

J. K.

## NOTES COMMERCIALES

(Du *Moniteur du Commerce*)

Les Etats-Unis dépensent environ \$800,000 par an, en poupées.

De grandes quantités de velours sont envoyées d'Angleterre à Patterson pour être teintés.

Le capital investi dans les raffineries de pétrole, aux Etats-Unis, est de plus de \$30,000,000.

Les ouvriers ayant besoin de donner au fer ou à l'acier une surface noire très brillante l'obtiendront en appliquant un mélange de soufre et de térébenthine bouillis ensemble.

Les meilleures pommes sèches des Etats-Unis proviennent de la Caroline du Nord. Elles sont expédiées à New-York et dirigées de là sur l'Europe.

Trois cents minots de glands de chêne rouge ont été envoyés de Philadelphie en Allemagne. Ils seront semés sur les pentes de montagnes incultivables.

Clifton, dans la Caroline du Sud, exporte des tissus de coton, pour chemises, en Chine. Le dernier ordre reçu, par une des fabriques, s'élevait à 500 balles.

Les districts du Sud-Ouest du Missouri font actuellement une importation de moineaux. Montréal pourrait profiter de cette occasion pour rendre à la fois service à ses voisins et se débarrasser d'une population un peu trop vorace.

Cologne compte trente-six établissements fabriquant la célèbre eau de toilette. Il est bien entendu que chaque maison prétend fabriquer la seule eau véritable. Il y a cinquante ans au lieu de 36 fabriques on en comptait 60.

Le capital engagé sur ce continent, pendant l'année dernière, dans l'équipement et la mise en activité des

lignes de chemins de fer est énorme. Estimant que chaque mille en exploitation revient à \$25,000, nous aurons pour les 10,800 milles ouverts au public en 1882 une somme de \$270,000,000. Ces chiffres ne comprennent pas les sommes dépensées dans les terrassements, la préparation des voies et les expropriations.

Les fabricants de fer et d'acier, des Etats-Unis, sont forcés de reconnaître qu'il y a eu, l'année dernière, une trop grande production de fer et d'acier. Nul doute que cet excès de fabrication est dû à l'impulsion donnée pendant la même époque à la construction des chemins de fer, mais elle entraînera comme résultat la fermeture et la ruine des petites usines. Les probabilités, pour cette année, sont que la construction des voies nouvelles ne pourra absorber toute la production métallurgique actuelle, et que les producteurs devront en réduire leur fabrication, ou fermer leurs ateliers pendant un certain temps.

Tous les procédés employés pour prévenir l'incrustation des chaudières ont obtenu jusqu'à ce jour de bien pauvres succès. Suivant un essai lu à la Société de Chimie Industrielle, le pétrole offre sous ce rapport de très grands avantages ; il ne se mélange pas à la vapeur et ne forme pas d'acides gras. Le pétrole destiné à cet usage doit être parfaitement pur. On peut également employer avec succès les produits bitumineux extraits du pétrole, attendu qu'ils n'attaquent pas la surface intérieure de la chaudière.

L'assemblée générale annuelle des membres actifs de l'Union Commerciale de Québec, tenue le 21 février 1883, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année 1883-84 :

Henri A. Bédard, réélu président.  
Chs. A. Langlois, réélu 1er vice-président.  
Ls. Laperrière, réélu 2me vice-président.  
Eugène Pampalon, réélu secrétaire-archiviste.  
Octave Langlois, assistant-sec.-archiviste.  
Jos. C. Marcoux, secrétaire-correspondant.  
Wilbrod Gaboury, réélu trésorier.  
Ons. Beaubien, asst.-trésorier.  
M. Havard, Bibliothécaire.  
Elie Jobin, asst.-bibliothécaire.  
Membres adjoints au bureau de direction :  
Ls. C. Marcoux, réélu ; C. C. Morency, réélu ; Eugène Bélanger, Elz. F. Lavoie, Frs. Collin.

## DE TOUT UN PEU

D'après une statistique dressée par l'administration municipale de Paris, chaque jour les omnibus, les tramways et les bateaux-omnibus transportent 724,957 voyageurs, en moyenne.

Un chimiste, nommé Ditmar, a découvert un procédé pour solidifier l'huile de charbon, et l'on a pris des arrangements à Bake, en Russie, pour fabriquer des chandelles de kerosene qui auront une plus grande puissance d'éclairage que le suif et pourront se vendre à meilleur marché.

—Il y a un siècle au plus les habitants des Iles Sandwich étaient cannibales ; aujourd'hui il y a dans Honolulu, la capitale du royaume, 300 fils télégraphiques, et le téléphone est employé sur toutes les plantations. Quelques planteurs emploient la lumière électrique pour couper et rentrer la récolte des cannes à sucre pendant la nuit.

L'olive se récolte maintenant en assez grande quantité en Californie. Un Américain, M. Cooper, a introduit la culture de l'olivier à San Barbaro, à San Diego et dans d'autres lieux, et il a démontré que cet arbre réussit bien dans ces contrées et y est très productif.

Les oliviers commencent à donner une récolte à l'âge de trois ans ; à cinq ans, ils permettent de couvrir toutes les dépenses de culture et de cueille, en même temps qu'ils fournissent un excédant ; à six ans la récolte est assez abondante pour que le prix du sol, des arbres et de leur entretien pendant les cinq premières années sont regagnés.

On sait que sur le rivage de la Méditerranée l'olivier forme de véritables forêts. En Turquie, on en cite qui ont plus de douze cents ans et qui produisent encore des fleurs et des fruits. En Provence, l'olivier de Menton atteint des proportions tout à fait phénoménales, et la durée de son existence paraît presque indéfinie. Certains troncs du cap Martin datent, assure-t-on, de l'empire romain, et donnent régulièrement d'excellentes olives.

Les meilleurs oliviers de la Californie produisent à l'âge de huit ans, d'après M. Cooper, deux mille gallons d'olive par acre. En Europe, la moyenne est de huit gallons d'olives pour un gallon d'huile. L'huile de Californie trouve facilement des acheteurs à cinq dollars le gallon.





1. La pose des jacets et des amorces (pois de sorbier). 2. Tombée vaillamment! 3. « Chût! une qui se prend! » 4. Quatre francs la douzaine. 5. C'est heureux que le voisin de droite n'en raffole pas autant que le voisin de gauche! 6. Le juge de paix de l'endroit en train de perpétrer un meurtre! 7. Victime de l'entraînement des passions! 8. Bredouille : pour sûr, on les lui vote!

LÉON XIII

ET L'EMPEREUR GUILLAUME

Nous avons publié, il y a quelques semaines, le texte d'une lettre adressée par l'empereur d'Allemagne au pape Léon XIII. Voici la réponse du Souverain-Pontife :

"Sire,

"La lettre que Votre Majesté impériale et royale m'a fait remettre en décembre passé, par l'ambassadeur, M. de Schlœzer, a confirmé l'espoir que nous entretenons depuis longtemps de voir cesser par une entente, les discussions religieuses dans le royaume de Prusse.

"La parole auguste de Votre Majesté qui se montre disposée à prêter la main à une modification de la législation religieuse, nous permet de croire que la conclusion de la paix ne se fera plus longtemps attendre.

"Nous remercions Votre Majesté de ces dispositions et nous lui en exprimons toute notre satisfaction.

"Nous avons fait remettre par le cardinal Jacobini, à M. de Schlœzer, une note traitant toutes ces questions qui, je crois, est déjà parvenue à la connaissance de votre gouvernement.

"Sur cette note, nous avons voulu, de nouveau, affirmer au gouvernement de Votre Majesté notre ferme volonté de permettre aux évêques de notifier au gouvernement les noms des personnes appelées aux fonctions de curés.

"Et pour nous rapprocher autant que possible de Votre Majesté, nous avons même fait connaître notre disposition à ne pas attendre que les lois existantes soient modifiées, avant de permettre de pourvoir aux cures vacantes, en notifiant les noms des prêtres nommés. Mais nous avons demandé que l'on commençât en même temps la modification des mesures législatives qui empêchent aujourd'hui l'exercice du pouvoir et du ministère ecclésiastique, ainsi que l'instruction et l'éducation du clergé, car nous croyons que la modification de ces lois est nécessaire à l'existence de l'Eglise catholique.

"Notre Eglise exige que les évêques jouissent de la possibilité d'instruire les prêtres, de les élever sous leur surveillance, conformément aux doctrines et à l'esprit de l'Eglise.

"L'Etat ne pourrait pas demander moins pour ses propres employés. En même temps, une liberté raisonnable dans l'exercice du service et des cérémonies ecclésiastiques est une condition sine qua non pour le salut des âmes. Il serait inutile de nommer des titulaires nouveaux pour les cures, si ces titulaires devaient ensuite se voir empêchés d'agir conformément aux devoirs qui leur sont imposés par leurs fonctions spirituelles.

"Dès qu'on sera arrivé à une entente relativement à ces points, il sera facile, avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, de se mettre d'accord sur d'autres conditions indispensables, de manière à cimenter une paix véritable et durable, but de nos desirs communs.

"En attendant, nous prions Votre Majesté impériale d'agréer à nouveau les vœux ardents que nous formons sans cesse pour son bien-être et celui de la famille impériale et royale.

"Au Vatican, le 30 janvier 1883.

"Signé : LÉON XIII, pape."

Cet échange de lettres entre le souverain allemand et le chef de l'Eglise catholique, prouve bien que l'ère de la persécution est close de l'autre côté du Rhin.

Le triomphe d'un prophète

La prédiction accomplie.—Une inondation à Montréal

Wiggins triomphe.

Plus heureux que son rival, Vennor, sa prédiction d'une grande tempête entre le 9 et le 11 courant s'est accomplie à la lettre. Pendant deux jours nous avons été aveuglés par une neige épaisse chassée par un vent violent et les chemins sont devenus impraticables.

Un grand nombre d'amateurs d'Halifax, qui s'étaient mis sur leurs gardes, n'ont pas eu à le regretter, car la tempête a particulièrement sévi sur les côtes, comme l'avait annoncé le professeur Wiggins.

La marée est montée à Halifax à la plus grande hauteur que l'on ait encore remarquée et on a ressenti de légers chocs de tremblement de terre dans les Cantons de l'Est.

Cette tempête est la plus forte que nous ayons eue cet hiver et, comme on le constate par les dépêches, elle a été générale.

Wiggins nous prédit une inondation à Montréal. L'état du fleuve paraît déjà vérifier cette assertion.

L'on craint une inondation à la prochaine crue des eaux du St-Laurent.

Le professeur Wiggins est employé au département des finances à Ottawa.

NOUVELLES DIVERSES

—Il y a 6,000 Chinois à New-York.

—Il a neigé vendredi dernier, à Rome, pour la première fois depuis treize ans.

—On dit que M. Asselin, M. P. P., doit publier un journal à Rimouski.

—On discute, à Albany, Etats-Unis, la question de la convocation de la législature seulement tous les deux ans.

—L'église catholique compte aux Etats-Unis 92 évêques; 6,057 prêtres; 5,606 églises, et 9,143,000 laïques.

—On assure que Mgr l'évêque des Trois-Rivières est à terminer un second mémoire en réponse à celui de Mgr l'archevêque Taschereau.

—Il est question de construire, à Albany, Etats-Unis, une nouvelle cathédrale catholique, dont le coût serait d'un demi-million.

—M. le duc de Campo-Medina a acheté pour 50,000 francs la collection de violons du célèbre violoniste compositeur belge Henri Vieuxtemps.

—Le premier essai que l'on fit pour manufacturer les épingles aux Etats-Unis eut lieu peu après la guerre de 1812.

—Les nouvelles de Madagascar sont à la guerre. Les canonnières françaises menacent les côtes de l'île et les Malgaches se préparent à une résistance armée.

—Il a été transporté, dans le cours du dernier exercice, plus de cinquante-six millions de lettres par la poste canadienne. C'est une moyenne d'environ treize lettres par tête, eu égard au chiffre de la population.

—Les journaux de Columbus, Georgie, donnent des détails sur la mort pénible d'un jeune homme de Montréal, nommé A. F. Hughes, qui s'est noyé en descendant une rivière en chaloupe.

—Un des premiers actes du Conseil-de-Ville, aussitôt la réorganisation de l'année courante terminée, sera de provoquer une enquête minutieuse sur l'affaire McNeil, l'employé défalcaire qui a disparu.

S. A. R. le duc de Montpensier, a été désigné par le roi Alphonse XII, pour le représenter au prochain couronnement du Czar. Le fait est assez curieux, au moment où l'on ne parle en France que d'expulser les princes d'Orléans.

—Le pompier Shaw, du poste No. 9, qui a été blessé dans le feu du magasin de MM. Damase Masson et Cie, est dans un état critique, et on craint que la gangrène ne se déclare dans sa cuisse.

—Une jeune femme de vingt-trois ans, demeurant rue Teresa-Gill, à Valladolid (Espagne), a mis au jour une fille parfaitement développée, ayant deux têtes placées, l'une sur l'épaule droite, l'autre sur l'épaule gauche, et séparées par un espace de 10 centimètres.

—Il est question de l'établissement d'une fabrique de chaussures à Trois-Rivières. Des capitalistes de Québec ont fait à la corporation de cette ville l'offre d'ériger une manufacture de ce genre, pourvu que la ville des Trois-Rivières leur paie un bonus de \$10,000.

—D'après une ordonnance de Monseigneur de Montréal, tous les fidèles de langue anglaise appartenant à la paroisse de St-Vincent de Paul, feront à l'avenir partie de la paroisse Notre-Dame de Bon Conseil. Par ce décret 80 familles vont passer d'une paroisse à l'autre.

—La Gazette de Joliette dit qu'il est question plus que jamais de l'établissement d'une manufacture de tabac à Joliette. On n'aurait plus qu'à décider du choix d'un emplacement où élever la fabrique.

Les journaux italiens du 10 février dernier, contiennent une curieuse annonce dont voici le texte :

"On nous prie d'annoncer que, par les soins d'un Français résidant à Rome, une messe sera dite le 20 février prochain, à neuf heures, dans l'église basilique de Santa-Croce-in-Jerusalem, pour le repos de l'âme de Léon Gambetta, député, ancien dictateur, ancien premier ministre de la République française.

"L'Eglise n'a pas le droit de refuser ses prières, même à ceux qui l'ont persécutée, et si une âme pieuse veut réparer l'iniquité de ceux qui ont écarté Dieu du chevet du moribond et du cercueil du mort, il est certain que cette charitable pensée ne saurait perdre une utile application."

LES ECHECS

Montréal, 15 Mars 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TEMPE, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

SOLUTIONS JUSTES :

No. 347.—MM. N. Dugré, P. Fabien, L. Dargis, H. Lupien, M. Lafrenais, J. Maurien, L. Dubé, Montréal; Un ami, Saint-Hyacinthe; N. H. Guérin, Pointe-Lévis; G. P. Arthabaska; Honoré M., Louiseville; H. Bégin, C. H. Provost, Ottawa; F. Gingras, Trois-Rivières; V. Gagnon, O. Pigeon, S. Tudieu, Québec.

LE CONGRÈS D'ECHECS DE LONDRES

—La souscription pour le prochain Congrès d'Échecs de Londres s'élève actuellement à £1,523 sterling (38,075 fr) !... En dehors des deux grosses souscriptions des princes indiens que nous avons relevées le mois dernier, une liste ouverte à Calcutta, par M. R. Steele, a produit £184 sterling, formant ainsi un total de près de £500 sterling que les Indes ont envoyées !!!

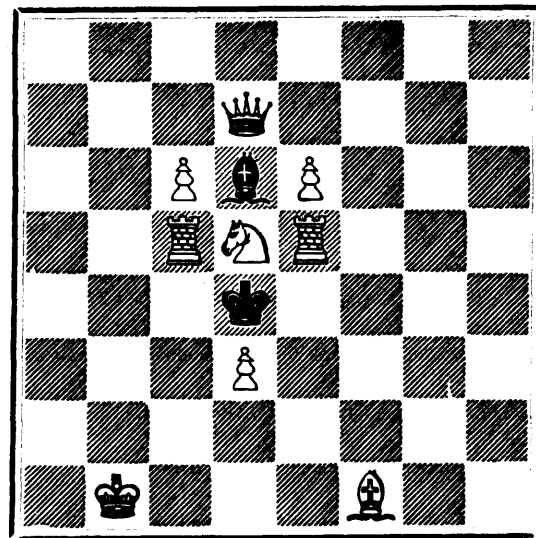
Le comité du tournoi a décidé que les £200 sterling données par le rajah de Vizianabram seront affectées au tournoi mineur lequel, en l'honneur du généreux donateur, prendra le nom de "Vizianabram International Chess Tournament." Ce tournoi sera ouvert aux joueurs de toutes les nations qui ne seront pas clairement désignés par leur talent ou leur habileté à faire partie seulement du tournoi majeur. Pour se prononcer sur la non-admission des concurrents, le comité se basera sur les considérations suivantes : 1o. Si un joueur a obtenu, dans un tournoi international depuis 1869, un total égal à la moitié de celui du vainqueur; 2o. Si un joueur, dans un match joué publiquement, s'est distingué d'une manière équivalente au paragraphe précédent. Les prix seront de £60, £50, £40, £30 et £20 sterling; un ou plusieurs petits prix pourront être ajoutés sur le montant des entrées, fixées à une livre, suivant leur nombre. Si moins de 16 concurrents se présentent, les prix seront réduits de moitié, s'il y en a plus, le comité se réserve le droit de ne faire jouer qu'une tournée, c'est-à-dire une seule partie contre chacun. La limite du temps est fixée à 20 coups par heure.

Le tournoi majeur, le tournoi des maîtres, restera nécessairement le "great attraction" de ces prochaines luttes; néanmoins, les péripéties de celui-ci seront intéressantes à suivre, car il s'adresse plus particulièrement aux joueurs-amateurs.— (Stratégie.)

PROBLEME No. 348.

Composé par M. LAMY.

NOIRS.—2 pièces.



BLANCS.—9 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 347.

Blancs.

- 1 T 4e TD
- 2 D 6e FR ou 5e CR, mat.

Noirs.

- 1 R pr. C ou P 3e D
- 1 D pr. F ou P 4e D

Si :

- 2 T 4e R ou C 3e D, mat.

Naissance

En cette ville, le 5 courant, la dame de M. Jos. Ethier, un fils.

La Consommation guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorge et autres maladies des poumons; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, franc de port, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester



**Sommaire de la "Revue de la Mode" du 25 février**

GRAVURES : Toilette de soirée (devant et dos).—Bande pour aménagement.—Sac à ouvrage. (3 dessins).—Deux guirlandes au plumetis.—Costume de printemps.—Costume de sortie.—Toilette en pékin.—Toilette en soie bleue.

TEXTE : Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique parisienne.—Un oncle mitoyen (comédie).—Marthe (suite).—Causerie financière.—Menus de la semaine.—Revue des magasins et de l'industrie.

COUVERTURE : Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLORIÉE : Deux toilettes.  
Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.

**PENSÉES**

L'on peut avoir la confiance de quelqu'un sans en avoir le cœur ; celui qui a le cœur n'a pas besoin de révélation ou de confiance : tout lui est ouvert. *La Bruyère.*

Ce qui nous empêche d'ordinaire de faire voir le fond de notre cœur à nos amis, n'est pas tant la défiance que nous avons d'eux, que celle que nous avons de nous-même. *La Rochefoucauld.*

Toutes les faveurs du monde, quelques abondantes que nous les concevions, ne pourront jamais rassasier le cœur humain. *Bourdalaoue.*

**JEU DE DAMES**

Adressez les communications concernant ce département à J.-E. Tourangeau, 14, Avenue Guy, Montréal.

Solutions justes du problème français No 8

Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Glodu.

Ottawa : P. Branchon, J. Béland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapiere et Antoine Pinsonneaux.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. Labranche.

Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

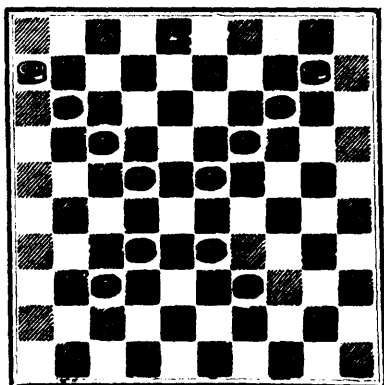
**PARTIE FRANÇAISE**

**PROBLÈME No 9**

"Le coup de l'étoile."

Composé par M. B. Chatillon (France)

**NOIRS**



**BLANCS**

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 8

Blancs—31 27, 26 21, 32 27, 38 49, 49 2 et gagnent.

**Sommaire du "Monde Illustré" du 24 février**

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.—Nos gravures : Le monument d'Alexandre Dumas ; Richard Wagner ; de Flottow ; Voyages d'exploration à la Terre de Feu ; Cérémonie expiatoire des Chyites pour l'anniversaire de la mort de Hussein ; Charles Sauvageot ; M. J. Chessé, gouverneur de la Guyane française.—M. J. Roberts.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Théâtres, par Charles Monselet.—Le Monde financier.—Les Récréations de la famille.—Solutions d'Échecs et de Rébus.

GRAVURES : Richard Wagner.—F. de Flottow.—Voyage d'exploration à la Terre de Feu.—Joies et misères des petits oiseaux ; le galérien.—Au Caire : Cérémonie expiatoire des Chyites pour l'anniversaire de la mort de Hussein.—Charles Sauvageot.—Vue prise à Thiers (Puy-de-Dôme).—Un coutelier en Auvergne.—M. J. Chessé, nouveau gouverneur de la Guyane française.—Une chasse au XIIIe siècle.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec.



**Avis aux Entrepreneurs**

On recevra à ce bureau, jusqu'à MERCREDI, le 1er jour de MARS prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumission pour Travaux du St-Maurice," pour la construction de

**CAISSONS ET ESTACADES**

aux Grandes Piles, Travaux de la rivière Saint-Maurice, d'après le plan et le devis que l'on pourra voir en s'adressant au bureau du surintendant des Travaux, Trois-Rivières, P. Q., où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'hon. Ministre des Travaux Publics, pour une somme de \$750.00. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 13 février 1882.



**AVIS**

DES soumissions cachetées, adressées au "Surintendant Général des Affaires des Sauvages," et endossées : "Soumission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI de SAMEDI, le 10 MARS 1883, pour la livraison des approvisionnement ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné ou au Surintendant des Sauvages, à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce département, par l'entremise de l'imprimeur de la reine.]

L. VANKOUGHNET, Sous-Surintendant-Général des Affaires des Sauvages.

Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa 30 janvier 1883.

**L'HUILE ST-JACOB**

MARQUE DU COMMERCE



**LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,**

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medecines.

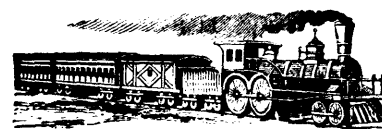
A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

**LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE**

**THE COOK'S FRIEND**

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables



**Chemin de Fer Intercolonial**

1882—Arrangements d'Hiver—1883

A partir du 4 Décembre 1882, les trains express directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Part de Pointe-Lévis.....	8 10 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup.....	12 55 p. m.
" Trois-Pistoles.....	2 05 "
" Rimouski.....	3 49 "
" Campbellton.....	8 35 "
" Dalhousie.....	9 15 "
" Bathurst.....	11 17 "
" New-Castle.....	12 52 a. m.
" Monoton.....	4 00 a. m.
" Saint-Jean.....	7 30 a. m.
" Halifax.....	12 40 p. m.

Ces trains viennent en connexion à la Jonction de la Chaudière avec le Grand Tronc, partant de Montréal à 10 heures p. m.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les trains partant de Halifax à 2.45 p. m., et Saint-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6.05 a. m., et qui correspondent à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc, à 9.20 p. m., passant la journée du dimanche à Campbellton.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Pour billets de passage et informations concernant les prix de passages, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est,

No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Moncton, N.-B., 28 Nov. 1882.

**Apprenti demandé**

Un jeune homme respectable sachant l'anglais est demandé pour apprendre l'art de la gravure de vignette.

S'adresser à

G. B. BURLAND, gérant.

BRITISH AMERICAN BANK NOTE CO.

Rue St. Jean, Montréal.

**LORGE & CIE.**

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.

**Mousseau, Archambault & Lafontaine.**

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND)

MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Pro-Gén. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

**"L'OPINION PUBLIQUE"**

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

**LA COMPAGNIE**

**LITHOGRAPHIQUE - BURLAND**

(LIMITÉE)

CAPITAL..... \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur.
- 1 machine patentée à vernir les étiquettes.
- 1 machine électrique à vapeur.
- 4 machines à photographie.
- 2 machines à gravure photographique.
- 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soin et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

G. B. BURLAND, Gérant.